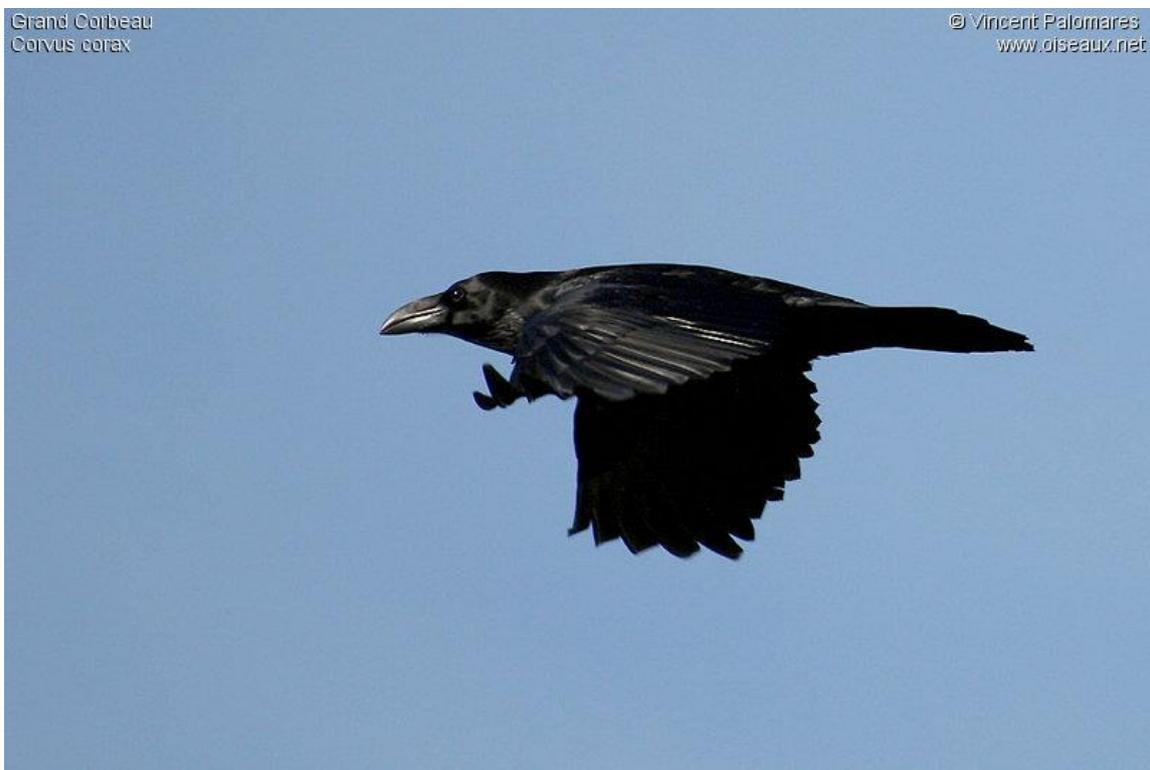


# L'EFFRAIE

La revue de la LPO Rhône

n° 35 - 2013



**Ligue pour la Protection des Oiseaux**

**Association locale du Rhône**

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 Fax. : 04 72 77 19 86

[rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)

<http://www.lpo-rhone.fr/>



ISSN 0982-5878



## Editorial

Le déficit commercial de la France dont on nous parle tant dans les journaux a été de 67 milliards d'euros en 2012. Même si ces chiffres échappent un peu à notre entendement d'*homo sapiens* moyen, sacrifions à la mode de la comparaison à l'Allemagne qui affiche, elle, un bénéfice

de 188 milliards ! S'il est de bon ton de vanter les performances industrielles et commerciales de nos voisins et les avantages de notre protection sociale, on néglige souvent de préciser que la facture énergétique de la France - 69 milliards d'euros en 2012, dont 54 pour la facture pétrolière - pèse pour une très grande part dans ce déficit : de l'ordre de 80 à 88% ces trois dernières années.

Le nucléaire était censé nous apporter une indépendance énergétique précieuse, mais on importe bien notre uranium. On nous dit que, sans le nucléaire, cette facture énergétique exploserait (sans jeu de mots !). C'est sans doute vrai ! Mais pourquoi prend-on - a-t-on pris - tant de retard dans les filières renouvelables ?...

Le revers de la médaille allemande est la part des énergies fossiles dans la production d'électricité :

- Allemagne : charbon et lignite 43%, gaz 14%, nucléaire 17%, éolien 9%
- France : charbon et autres fossiles 9%, nucléaire 74%, éolien 3%.

L'Allemagne est ainsi parmi les six pays les plus producteurs de CO<sub>2</sub>, avec environ 9 tonnes par an et par habitant contre 5 pour la France (et 17 pour les USA !). Et les allemands paient leur électricité près de deux fois plus cher que les français.

Mais constatons ici simplement l'effort remarquable de l'Allemagne dans le développement des énergies dites renouvelables, en particulier l'énergie éolienne avec une puissance installée de 30 gigawatts (6GW en France). Certes, elle a une part énergétique encore modeste (9%), mais il est remarquable de noter qu'en 2012 l'Allemagne a exporté tous les mois de l'énergie électrique. Belle réponse à ceux qui lui prédisaient de fortes importations suite à leur arrêt de tranches nucléaires !

On entend souvent des critiques sur les éoliennes qui seraient laides, bruyantes et destructrices d'oiseaux ! Comme le disait Sophia ARAM, chroniqueuse de radio sur France-Inter : « *C'est comme ça, les éoliennes, c'est moche et ça fait du bruit, alors que les centrales nucléaires, c'est beau parce qu'on dirait des grosses usines à fabriquer des petits nuages tout blancs qui font joli au-dessus des plantations de maïs Monsanto !* ».

Les risques de collision des oiseaux avec les éoliennes existent, même s'ils sont très faibles par rapport à d'autres risques, pylônes et réseau électrique (de l'ordre de 10 millions d'oiseaux par an en France), baies vitrées des immeubles (probablement plusieurs milliards d'oiseaux par an dans le monde), collisions sur la route (de l'ordre de plusieurs millions d'oiseaux par an en France). Mais, même faibles, ces risques s'ajoutent aux autres pour fragiliser encore l'avifaune !

Le taux de mortalité est difficile à connaître précisément et l'on trouve des chiffres très différents (de 0 à 60) selon les études et les sites. Malheureusement, plusieurs études ont montré une occurrence inacceptable de collision par les pales en rotation, en particulier pour des rapaces appartenant à des espèces menacées comme le Busard cendré, le Vautour fauve ou le Faucon crécerellette, dans certains parcs éoliens. D'autres études sont en cours pour mieux connaître les sites potentiellement dangereux et identifier les écosystèmes où il faut éviter d'implanter ces machines. Sur les sites existants, qui attirent souvent les oiseaux car ce sont des zones ouvertes très tranquilles et riches en microfaune, la LPO étudie des propositions de gestion des milieux pour limiter leurs impacts.

Disons-nous cependant qu'on ne peut pas être anti-nucléaire, opposé aux centrales au charbon... et en même temps opposé aux éoliennes, sauf à revenir à l'époque où l'Homme vivait de cueillette et de chasse ! Toutefois, l'installation de ces machines, comme tout aménagement du territoire, doit tenir compte de la faune sauvage et être impérativement accompagnée de mesures pérennes de protection de l'écosystème existant.

Le Rédacteur en chef

# Sommaire du n°35/2013



## Editorial

- Première preuve de reproduction du Grand Corbeau dans le Rhône** p.3  
*Vivien RIVOIRE*
- Un Rollier d'Europe à Yzeron (69)** p.10  
*Vivien RIVOIRE*
- Un Cassenoix moucheté à Aveize (69)** p.14  
*Jo et Emmanuel VERICEL*
- La Loutre de retour dans le Rhône ?** p.17  
*Noémie BOUVET, Patrice FRANCO*
- Le Pic mar *Dendrocopos medius* nicheur dans le département du Rhône** p.22  
*Cyrille FREY*
- Une Tortue happeuse dans le Rhône** p.30  
*Alexandre ROUX*
- Une Tarente de Maurétanie trouvée dans le Rhône** p.32  
*Dominique TISSIER*
- INFO ORNITHO :** p.34  
Quelques données remarquables de juillet à l'automne 2013  
Des nouvelles des nicheurs rares en 2013

---

## EFFRAIE n°35 / 2013

Revue éditée par la LPO Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux, association locale du Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 email : [rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)

Site internet : <http://www.lpo-rhone.fr/>

Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/LpoGroupe69/>

Base de données en ligne : <http://www.faune-rhone.org>

Edition et publication : LPO Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire les articles de ce numéro : Christine CHATAIGNER, Nathalie VIDAL, Cyrille FREY, Jean-Michel BELIARD, Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU.

Photo de couverture : *Grand Corbeau* / Vincent PALOMARES.

Photos intérieures : Guillaume BROUARD, Gilles CORSAND, Alexandre ROUX, Jean-Marie NICOLAS, Frédéric DOMENJOUR, Sorlin CHANEL, Hubert POTTIAU, Cédric JACQUIER, Patrick FOSSARD, Jules FOUARGE.

Illustrations : Dominique TISSIER, Claire CHATAGNON.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon.

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur auteur et non la LPO.

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : [dominique.tissier@ecam.fr](mailto:dominique.tissier@ecam.fr) ou la LPO Rhône.

# Première preuve de reproduction du Grand Corbeau dans le Rhône

Vivien RIVOIRE

## Introduction

Habitant le Garon, petit hameau de la commune d'Yzeron, au fond d'un vallon adossé à la forêt de Lienne, j'ai la chance de pouvoir observer fréquemment des espèces typiques de ce secteur du département.

Les Monts d'Yzeron sont dans la partie sud des Monts dits « du Lyonnais » qui s'étendent de Sourcieux-les-Mines jusqu'à Riverie sur plus de 25 kilomètres. Ils sont très favorables à l'installation du Grand Corbeau *Corvus Corax* dont quelques observations en 2013 à Yzeron et dans les communes voisines méritent d'être rapportées.

## Description de l'espèce

Le Grand Corbeau est le plus grand des passereaux. D'une taille variant de 56 à 69 centimètres et d'une envergure pouvant atteindre près de 1,60 mètre, cet oiseau très puissant est un peu plus grand qu'une Buse variable *Buteo buteo*. C'est la seule espèce européenne à être entièrement noire, du bec jusqu'à la queue et les pattes, avec la Corneille noire *Corvus corone* et le Corbeau freux *Corvus frugilegus* en plumage juvénile, tous deux de taille cependant bien inférieure.

Son plumage noir peut présenter quelques reflets bleu-violet visibles dans de bonnes conditions.

Ses ailes sont longues et assez étroites et sa queue est cunéiforme, critère caractéristique bien visible lorsque l'oiseau est en vol.

Le Grand Corbeau pratique couramment le vol plané comme les rapaces, ce qui facilite l'identification.

Son bec très puissant est aussi visible en vol, mais c'est son cri rauque très particulier, un « ROK ROK ROK », qui permet en général de détecter sa présence ou son passage.

C'est un oiseau omnivore qui se nourrit de charognes, d'invertébrés, d'oiseaux, de micromammifères, de reptiles, de toutes sortes de graines ou fruits, etc...

## Habitat et installation récente

L'espèce niche dans des sites très difficiles d'accès, dans des falaises, sur des pylônes à haute tension ou dans de grands arbres.

Elle vit dans des secteurs plutôt reculés de montagne, sur les côtes (avec falaises côtières), dans des zones de forêts assez étendues, mais avec des milieux divers pour ses besoins alimentaires.

Encore abondante au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce a fortement régressé suite à des destructions systématiques par piégeage, tir, destruction des nichées, persécutions dues en partie à ses pratiques de charognard mal tolérées à l'instar de celles subies par les grands vautours, mais aussi à sa couleur noire jugée maléfique et satanique ! Elle a trouvé ses derniers refuges dans les secteurs de montagne.

Après son classement comme espèce protégée, elle a recolonisé lentement d'anciens territoires de plus basse altitude, principalement dans la moitié sud de la France, en Auvergne, Provence, Languedoc, Pyrénées, Alpes, Corse, mais aussi plus au nord, Vosges, Jura et côtes bretonnes et normandes. La population française est estimée aujourd'hui autour de 5000 couples nicheurs (NIOF 2008).

Dans le Rhône, l'espèce avait disparu mais semble en voie de recolonisation ; sa présence est régulière depuis 2011 dans les monts du Beaujolais et du Lyonnais, dans l'ouest du département, avec même quelques données au sud.

## Nidification

En France, le Grand Corbeau construit son nid principalement dans des falaises. La nidification arboricole semble très rare ; 5 sites seulement ont été trouvés en 35 ans de suivi en Bretagne (QUELENNEC 2004 *in* migraction.net), contrairement à d'autres pays européens où la majorité des couples sont arboricoles et s'installent surtout dans des pins (CRAMP & PERRINS 1994). Un nid dans un pylône THT et un autre dans des ruines de château sont cités en Haute-Loire (COCHET & FAURE 1987). Ces auteurs signalent également des couples nicheurs très probables dans des forêts dépourvues de rochers dans le Pilat, les Monts du Forez et la Haute-Loire (*in supra*). Un nid de Grand Corbeau a été trouvé au Marais de Vaux (Haut-Bugey) dans un grand peuplier en plein milieu du marais (JACK *in litt.*).

Les parades ont lieu en janvier-février. Le couple construit le nid vers la fin février. Le territoire peut comporter plusieurs sites de nidification utilisés en alternance et plusieurs années de suite. La ponte a lieu entre mars et avril. La femelle pond en général 4 à 6 œufs. Généralement elle couve seule tandis que le mâle surveille le site et la ravitaille. L'incubation dure 20-21 jours et l'élevage des jeunes au nid 35 à 45 jours, l'envol ayant lieu en mai ou juin. Le nombre moyen de jeunes à l'envol varie entre 2 et 4. La famille reste alors groupée jusqu'à la fin de l'été (*in* migraction.net).

## Circonstances des observations

C'est le 15 décembre 2012 que j'ai fait ma première observation de l'espèce (un couple), que je n'avais jamais vue auparavant. Cette observation a été réalisée près du lieu-dit « Malval » à Yzeron.

Les deux oiseaux étaient harcelés par une Corneille noire, ce qui m'a permis d'apprécier la différence d'envergure ; le bec robuste, les longs planés avec des piqués de parade et les cris rauques m'ont confirmé l'identification. Les oiseaux restèrent quelques minutes à tournoyer au-dessus du vallon, puis partirent en direction de Saint-Martin-en-Haut.

Je savais que des observations aux alentours avaient déjà été signalées, notamment à Riverie et Courzieu en 2012.

La seconde observation a eu lieu à « Monterou », secteur très proche du village d'Yzeron le 21 décembre 2012. Il s'agissait sans doute du même couple observé posé, puis en vol au-dessus du lac du Ronzey.

Un individu seul est revu le 17 février 2013 au lieu-dit le Garon, dans un épais brouillard, mais identifié aux cris typiques.

Le couple est encore observé le 28 février au Garon, dans une ascendance avec quelques cris et comportements de parade.

Le 16 mars, un oiseau est de nouveau observé au Garon.

Ensuite, j'ai revu le couple une nouvelle fois le 14 avril.

Le 8 mai, un individu est observé deux fois dans la matinée au-dessus du « Bois de la Lienne », semblant en recherche de nourriture. Il vole au ras des arbres et fait plusieurs aller et retour, se pose même une fois sur un grand conifère. Je lui attribue alors un code « Atlas » 2.

Le 9 juin, j'observe au moins deux oiseaux, peut-être plus, mais sans certitude !

Le 15 juin, le couple est de nouveau vu, seulement deux individus cette fois.

Le lendemain, 16 juin 2013, toujours au Garon, je peux enfin observer deux fois dans l'après-midi six oiseaux ensemble, dont au moins un adulte (probablement deux) avec des jeunes. Il s'agit alors de la première preuve de reproduction certaine de l'espèce dans le département après sa disparition au XIX<sup>e</sup> siècle !

Bertrand DI NATALE observe 6 oiseaux en vol le 29 juin 2013 au vallon du Rossand (commune de Courzieu) lors d'un comptage STOC-EPS, certainement les mêmes individus.

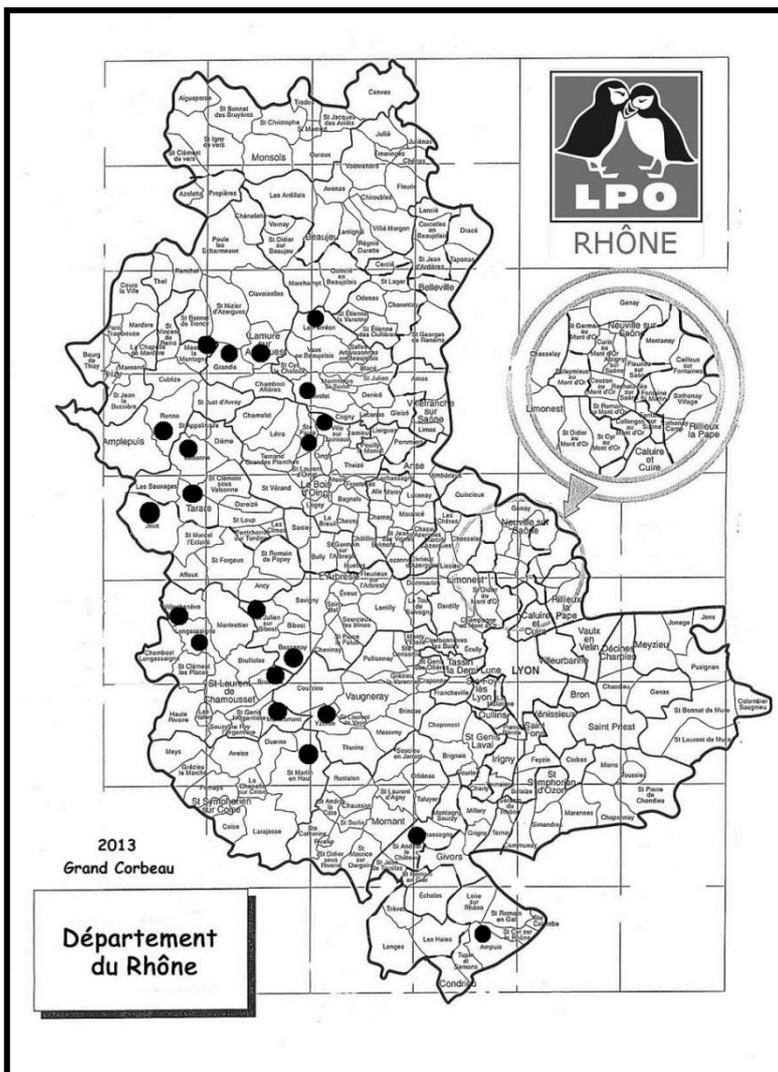
Le 2 juillet, ce sont sept individus qui sont observés à Montromant (E. RIBATTO), ce septième individu ne faisant peut-être pas partie du groupe familial.

## Discussion

L'envol des jeunes a pu avoir lieu mi-juin, ce qui correspondrait aux dates citées ailleurs.

Depuis cette date, j'ai revu les six oiseaux survolant la commune de Saint-Martin-en-Haut (le 26 juillet), puis, au Garon, quatre individus à deux reprises un peu plus tard, le 27 juillet, puis le 4 août où un individu échappe à l'attaque d'un Faucon pèlerin *Falco peregrinus*. La nidification de l'espèce, cette année, dans ce secteur des Monts d'Yzeron, ne fait donc pas de doute.

Je conclus alors que leur domaine vital s'étend sur les communes d'Yzeron, de Saint-Martin-en-Haut, et sans doute de Montromant très proche, ainsi que la commune de Duerne et peut-être Courzieu où des données sont citées en 2012. Le Bois de la Lienne, qui s'étend au nord de Montromant et à l'ouest d'Yzeron, est une forêt importante de feuillus, semblant très favorable à l'espèce, où les oiseaux auraient pu nicher cette année. Une prospection plus approfondie permettra peut-être d'y découvrir une aire en 2014, sans dérangement de l'espèce bien sûr !



Répartition des données de Grand Corbeau dans le Rhône de janvier à août 2013

L'automne dernier, des observations régulières de Grand Corbeau, réalisées à l'occasion de l'étude de la migration par Philippe DESCOLLONGE à Riverie (16 données du 7 septembre au 25 novembre 2012), peuvent faire penser qu'il s'agissait d'individus de ce couple, cette petite commune étant située un peu au sud de Saint-Martin-en-Haut. A cette époque, les oiseaux étendent peut-être leur domaine de chasse en raison de la raréfaction de nourriture.

Si l'on tente de faire un petit historique des observations plus anciennes - et malgré quelques incertitudes sur certaines citations de la base - on obtient moins d'une donnée par an (0 ou 1) de 1990 à 2004, sauf en 2003 où il y a au moins 6 données.

La première donnée de Grand Corbeau dans le Rhône semble remonter au 29 avril 1990 où l'espèce apparaît pour la première fois dans une chronique de *l'Effraie* avec une donnée du regretté Claude LUTRIN à Vaugneray (MANDRILLON & RENAUDIER 1992).

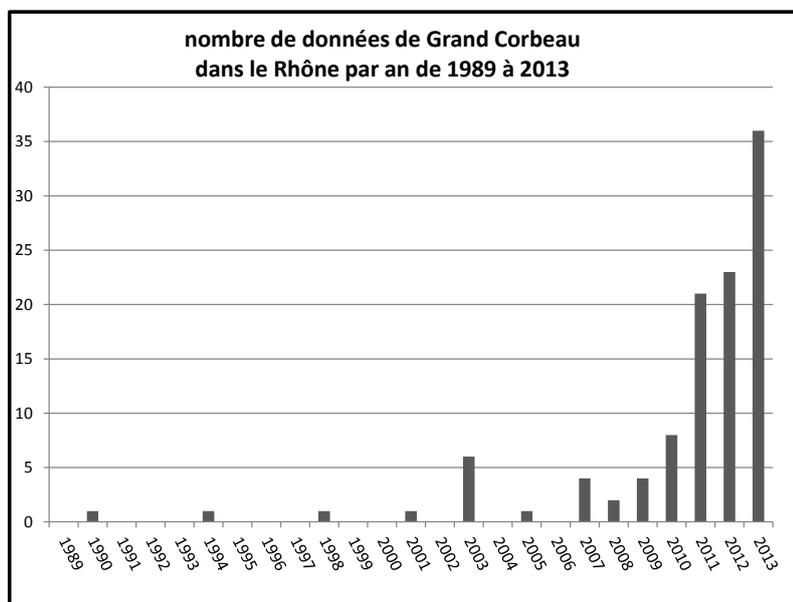
La base du CORA Faune Sauvage donnait ensuite :

- Un oiseau à Monsols le 27/03/1994 (P. & L. DUBOIS)
- 2 à Brussieu le 01/03/1998 (A. RENAUDIER)
- 2 à Courzieu le 27/04/2003 (A. & L. BIENVENU)
- 1 à Courzieu le 23/05/2003 (A. & L. BIENVENU)
- 1 à la Feyssine le 24/03/2005 (R. CHAZAL)
- 2 à Courzieu le 19/03/2007 (E. RIBATTO)
- 1 à Yzeron le 09/04/2007 (E. RIBATTO)
- 1 à Saint-Didier-sous-Riverie le 17/02/2008 (DEGRANGE)
- 2 à Sainte-Catherine le 13/12/2008 (E. RIBATTO)

Un oiseau est cité dans une chronique le 15 mars 2001, mais la donnée n'a pas été retrouvée dans la base (?).

En 2003, les données de Courzieu se rapportent sans doute à un couple qui a construit un nid dans un bois de résineux au col de Malval, dans les Monts du Lyonnais (IBORRA *vide* DI NATALE). Son suivi par Bertrand DI NATALE a permis de conclure à un échec de cette première tentative de reproduction, sans doute suite à des dérangements trop fréquents par des motos dites "vertes" !

Des parades sont observées en mars 2007 dans le même secteur des crêts boisés de Malval (*vide* C. FREY & E. RIBATTO).



Nombre de données de Grand Corbeau dans le Rhône de 1989 à 2013 (hors Riverie)

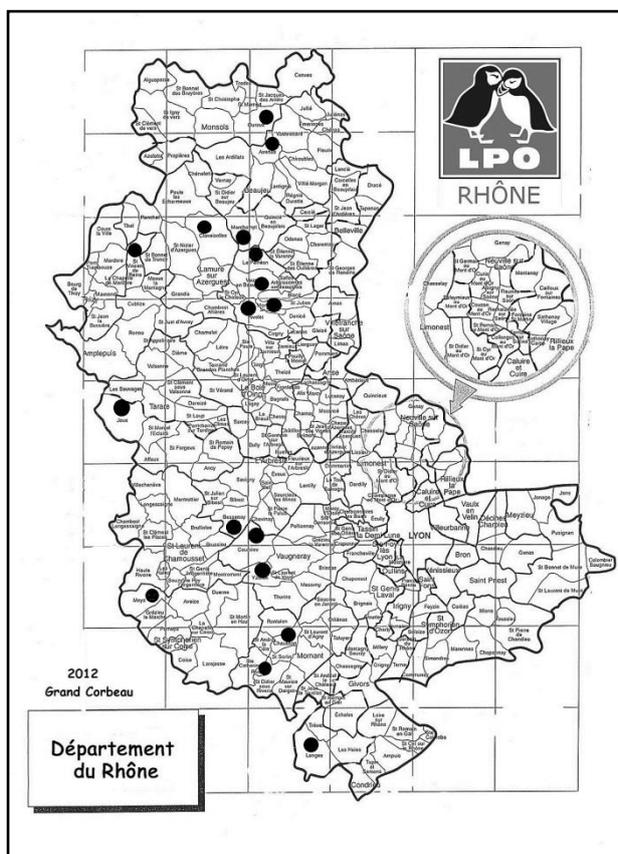
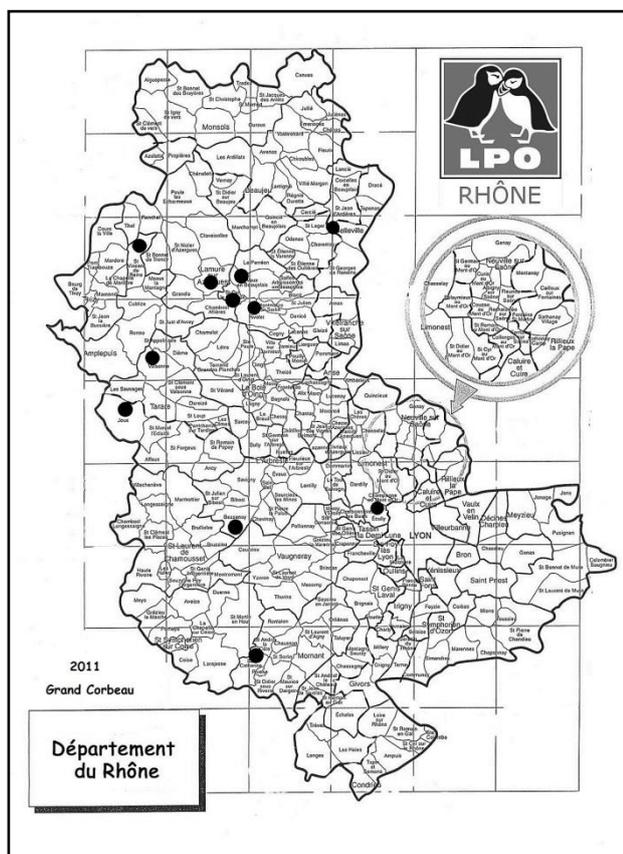
C'est à partir de 2007 que les observations deviennent plus régulières et, cette année-là, une reproduction est fortement suspectée dans la partie nord des Monts d'Yzeron, peut-être au Col de Malval entre Courzieu et Vaugneray (*vide* B. DI NATALE). Plusieurs citations de 2008, 2009 et surtout 2010 semblent ensuite confirmer le retour de l'espèce dans le Rhône.

Les individus nicheurs possibles du Col de Malval sont parfois observés dans le secteur Courzieu-Bessenay-Vaugneray, en été comme en hiver. Un couple fréquente le secteur de Montrottier-Affoux depuis 2009 : les oiseaux s'y sont peut-être reproduits cette année-là dans un bois de résineux à Affoux, mais sans preuve, et, depuis 2011, des contacts sont fréquents au-dessus de Bessenay (MALIVERNEY, DI NATALE *in litt.*).

En 2011, l'espèce est également assez régulièrement contactée lors de l'enquête « Rapaces » sur le carré de Belleville, en val de Saône, mais côté Beaujolais. De même, lors de l'enquête « rapaces » 2012 à Chaussan. En 2013, elle est également fréquemment observée du printemps à l'été sur le plateau mornantais, s'agissant peut-être d'un couple nichant en plaine ou des oiseaux venant du secteur d'Yzeron (*vide B. DI NATALE*).

Le graphique ci-dessus montre que le nombre de données explose à partir de 2011. Les 16 citations de Riverie ont été exclues du décompte, du fait de la présence quotidienne d'un observateur dans ce village pour l'étude du passage migratoire, comme dit plus haut.

Les cartes de répartition des données de 2011 et 2012, ci-dessous, ainsi que celle de 2013 ci-dessus, indiquent que l'espèce est bien présente dans les Monts d'Yzeron, mais aussi dans les Monts du Beaujolais. On peut penser que trois ou quatre couples sont possibles dans le département, mais l'espèce reste très discrète aux abords des nids, eux-mêmes très difficiles à localiser sans prospection très poussée.



Répartition des données de Grand Corbeau dans le Rhône en 2011 (à gauche) et en 2012 (à droite)



## Bibliographie

---

- Base de données de la LPO Rhône. [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org)
- COCHET P. & FAURE R. (1987). Sites de nidification inhabituels du Grand Corbeau dans le Massif Central. *Le Bièvre* 9 (1), CORA, Lyon.
- CRAMP S. & PERRINS C.M. (1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and Northern Africa*. The birds of the Western Palearctic. Vol. VIII Crows to Finches. Oxford University Press, Oxford, 899 p.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- MANDRILLON L. & RENAUDIER A. (1992). Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1989 à la nidification 1990. *L'Effraie n°10*, CORA-Rhône, Lyon.
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. (2010). *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- QUELENNEC T. (2004). Statut du Grand Corbeau *Corvus corax* dans l'ouest de la France : Bretagne et Normandie. *Ornithos* 11-1 : 14-23.

Voir aussi le site web [http://www.migraction.net/index.php?m\\_id=1517&bs=200](http://www.migraction.net/index.php?m_id=1517&bs=200)

# Un Rollier d'Europe à Yzeron

Vivien RIVOIRE

## Introduction

Un Rollier d'Europe *Coracias garrulus* a séjourné du 18 août au 1<sup>er</sup> septembre 2013 à Yzeron. Cette espèce est très rarement observée dans le département du Rhône et c'est l'occasion de faire un point sur les quelques citations antérieures de ce bel oiseau.

## Circonstances de l'observation

Ma première observation de ce Rollier a été réalisée le 19 août 2013 au lieu-dit « le Garon » à Yzeron ; ce petit hameau est à l'écart du village au fond d'un petit vallon adossé au bois de Lienne à 653 mètres d'altitude. Une ligne à haute tension traverse le vallon et quelques vieux châtaigniers en lisière du bois offrent de nombreuses branches mortes comme perchoir potentiel.

La veille, mon petit frère m'avait signalé un oiseau avec des ailes d'un bleu éclatant. Et c'est le lendemain matin que j'ai pu voir l'oiseau dans la prairie en dessous de chez moi, chassant les insectes depuis les fils électriques de la ligne EDF et les branches mortes des grands arbres.

Le site devait avoir un bon potentiel de nourriture, avec de nombreux insectes dans la prairie, car l'oiseau a fait escale jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2013, soit un séjour d'au moins 14 jours.

L'oiseau était plus facilement observable le matin que l'après-midi, mais restait très farouche. Sa cohabitation avec le Faucon Crécerelle *Falco tinnunculus* dont une famille a niché sur le site ne semblait pas le déranger, l'oiseau étant parfois très proche des Faucons, par moments à moins d'un mètre sur le même perchoir d'où il plongeait directement au sol pour capturer les gros insectes dont il se nourrit.

La coloration un peu terne de la tête semble indiquer qu'il s'agissait d'un oiseau immature de l'année. Plusieurs ornithologues du Rhône ont pu profiter du relativement long séjour de l'oiseau et de la facilité d'observation pour venir l'admirer et compléter leur liste départementale !



Rollier d'Europe, Yzeron, août 2013, photos d'Hubert POTTIAU (à gauche) et de Frédéric DOMENJOUR (à droite)

Pour ma part, j'ai bien profité de ces images car je ne pense pas revoir l'espèce de sitôt dans ce secteur.

### **Données antérieures dans le Rhône**

La première donnée du Rhône semble être celle d'un adulte observé le 19 mai 2002 à Bibost (Bertrand DI NATALE). Cette donnée a été homologuée par le CHR.

Un individu aurait été vu à Saint-Romain-au-Mont-d'Or le 10 juin 2004, mais cette donnée n'a malheureusement pas été soumise au CHR.

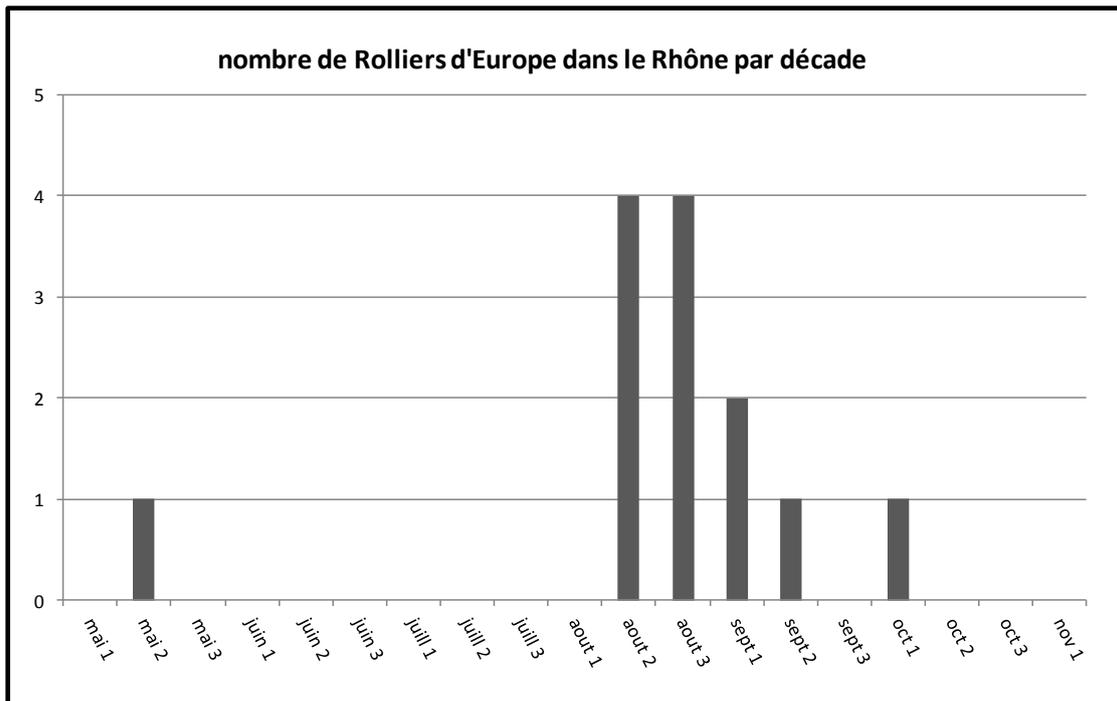
Un oiseau a été observé à Nuelles le 4 octobre 2009 par Rémi RUFER, mais non soumis au CHR.

Plus récemment, un immature est noté à Saint-Romain-de-Popey le 14 août 2011 (Xavier BIROT-COLOMB).

Deux oiseaux sont observés posés sur un fil électrique à Longes le 28 août 2011 (Jean-Pascal FAVERJON). Deux oiseaux sont vus en vol dans la même commune et par le même observateur le 15 août 2012.

Enfin, un individu est observé longuement en chasse à Chassagny le 25 août 2012 (Patrick FOSSARD).

A noter que l'observation de l'espèce n'est plus soumise à homologation régionale depuis 2011.

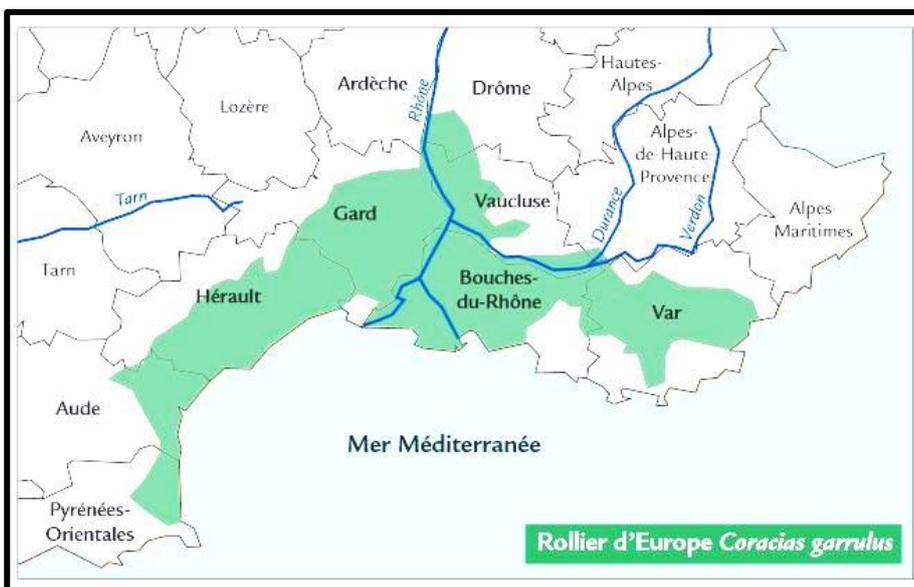


Nombre de Rolliers d'Europe dans le Rhône par décade de 2002 à 2013

## Discussion

Le Rollier d'Europe, oiseau de la famille des Coraciidés, est l'une des rares espèces européennes au plumage très coloré faisant penser parfois aux espèces tropicales d'Afrique sub-saharienne. La coloration bleu turquoise des ailes est particulièrement remarquable en vol. Sa taille, qui est comparable à celle du Choucas des tours *Corvus monedula*, et surtout sa technique de chasse à l'affût depuis un perchoir bien dégagé, le rendent assez facilement repérable.

Mais sa répartition en France est très méridionale avec environ 800 à 1000 couples nicheurs dans les départements du littoral méditerranéen, à l'exception des Alpes-Maritimes (TRON *et al.* 2008). Il devient très rare plus au nord, avec quelques couples seulement en Drôme depuis 2005 et un ou deux couples en Ardèche depuis 2006, départements les plus proches du nôtre d'où viendrait peut-être l'oiseau d'Yzeron. L'espèce semble en expansion depuis 2000 (NIOF 2008).



Aire de répartition du Rollier d'Europe en France, d'après TRON *et al.* (Ornithos 15-2)

« L'envol des jeunes a lieu en juillet et les familles restent unies quelques temps avant de s'éloigner de leur quartier de reproduction en quête de secteurs à fortes ressources alimentaires. Pendant les mois d'août et de septembre, on peut ainsi observer des Rolliers dans des zones inhabituelles de moyenne montagne en pays méditerranéen. Il est intéressant de noter que l'augmentation des observations postnuptiales a précédé les premières installations de couples reproducteurs dans la Drôme et le Vaucluse » (TRON *et al.* 2008). Cet extrait de l'article cité (*in supra*) d'Ornithos permet-il d'envisager une nidification de l'espèce dans le Rhône ? Il est encore bien trop tôt pour le dire !

En tout cas, les observations du Rhône s'inscrivent bien pour la plupart dans cette phénologie de l'espèce, avec plus de 84% des données placées dans les quatre décades de mi-août à mi-septembre.

Vivien RIVOIRE

Merci à tous les observateurs qui ont rapporté leurs données sur [faune-rhone.org](http://faune-rhone.org) et permis ainsi cette analyse, en particulier Bertrand DI NATALE, Xavier BIROT-COLOMB, Hubert POTTIAU, Frédéric DOMENJOU, Gilles CORSAND, Rémi RUFER, Jean-Pascal FAVERJON, Patrick FOSSARD.

Merci à Dominique TISSIER pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée pour la rédaction de cet article.

### Bibliographie

---

- Base de données de la LPO Rhône. [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org)
- Base de données de la LPO Ain. [www.faune-ain.org](http://www.faune-ain.org)
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- DUPUIS V. et les coordinateurs par espèce (2012). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2011. *Ornithos* 19-5 : 292.
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. (2010). *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- RENAUDIER A. (2003). Le Rollier d'Europe *in* Atlas des Oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. CORA, Lyon.
- TRON F., ZENASNI A., BOUSQUET G., CRAMM P. & BESNARD A. (2008). Réévaluation du Rollier d'Europe *Coracias garrulus* en France. *Ornithos* 15-2 : 84-89.

NDLR : une autre donnée de Rollier d'Europe a été rapportée dans la base faune-rhone alors que cet article était bouclé. Un oiseau a été vu en effet le 18 septembre 2013 à Savigny par Michel BONNET, cet observateur indiquant qu'il était présent depuis « un peu plus d'une semaine au même endroit ». Ce Rollier a été revu par Hubert POTTIAU le 20 septembre. Il s'agissait bien, là aussi, d'un immature, présent donc depuis environ le 9 ou 10 septembre. L'individu d'Yzeron (vu jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre) s'est-il déplacé vers Savigny, distant, à vol d'oiseau, de moins de 10 kilomètres du point d'observation de Vivien au Garon ? C'est évidemment possible, mais pourtant impossible à prouver faute de marque individuelle distinctive !

Cette nouvelle citation a été prise en compte dans le graphe de l'article.

A noter un autre Rollier, ou le même (?), signalé dans l'Ain le 22 septembre, puis le 27, à Charmoz-sur-Ain, commune située à environ 50 kilomètres de Savigny, toujours dans ce contexte de dispersion postnuptiale (*fide* M. BENMERGUI *in* [faune-ain.org](http://faune-ain.org)).

# Un Cassenoix moucheté à Aveize

Jo et Emmanuel VERICEL

## Observation

Ce dimanche 4 août 2013, nous profitons, Emmanuel et moi, de la fin de matinée pour effectuer quelques observations autour de notre maison à Aveize. Nous sommes installés dans un petit pré surplombant les vallées de la Brévenne et de l'Orgeolle. Un bosquet de pins et de châtaigniers est situé en contrebas. Soudain, je vois arriver un oiseau depuis le versant du Sapey. Ce dernier se pose sur une branche morte au sommet d'un châtaignier. Son vol et sa silhouette me font immédiatement penser à un Geai des chênes *Garrulus glandarius* mais, surprise, dans mes jumelles, je vois un oiseau brun, presque entièrement tacheté de blanc, jamais observé auparavant. Après l'avoir observé, Emmanuel identifie l'oiseau : c'est un Cassenoix moucheté ! Celui-ci, après quelques secondes, s'envole et plonge dans la vallée de l'Orgeolle.

## Rappels sur l'écologie de l'espèce

Le Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes* appartient à la famille des corvidés et il est approximativement de la même taille que le Geai des chênes. Il en diffère par la taille de la queue, qui est plus courte, la taille de son bec, plus fort et nettement plus long et par son plumage. Le Cassenoix moucheté est brun foncé. Des taches blanches en forme de gouttes d'eau couvrent le manteau, les scapulaires, toute sa face ventrale ainsi que sa tête à l'exception de sa calotte unie. Couvertures et rémiges sont noires, de même que ses rectrices qui présentent toutefois une marge blanche aux extrémités. Les sous-caudales blanches tranchent avec le reste de son plumage et permettent de l'identifier en vol. Lorsqu'une observation est furtive, le croupion blanc du Geai des chênes, qui reste l'espèce la plus proche dans notre région, permet de les distinguer assez facilement. Son cri, très nasillard, comme celui du Geai des chênes, est cependant plus long, plus grave et rythmé. Il est cependant peu bavard et le pousse notamment lorsqu'il est dérangé.



© J. Fouarge

Photo : Jules FOUARGE in <http://www.oiseaux.net/oiseaux/cassenoix.mouchete.html>

## Discussion

Le Cassenoix moucheté est une espèce du paléarctique à vaste distribution. Il est présent du Kamtchatka à l'est jusqu'à la frange orientale du Massif Central à l'ouest et depuis le Tibet et l'Altai au sud jusqu'à la limite de la taïga au nord. MIQUET (1999) ne le mentionnait pas à l'ouest des Alpes alors que, plus récemment, des stationnements et des reproductions ont été rapportés, notamment dans le Massif du Mézenc où des oiseaux sont observés annuellement tout au long de la saison. Cet oiseau habite les forêts de résineux et notamment les pessières et les cembraies. Cela explique pourquoi il est présent jusqu'en plaine dans le nord et l'est de son aire de répartition tandis que, dans le sud et l'ouest, il n'est régulièrement noté qu'en montagne. Généralement, en France, il n'est observé qu'entre 900 et 2400 mètres d'altitude. Les territoires identifiés les plus bas sont localisés sur les massifs des Préalpes, les Vosges et le Massif Central (Pilat et Morvan) tandis qu'il atteint régulièrement les 2000 mètres dans les massifs des Alpes internes. Il est connu nicheur du Mercantour aux Vosges en passant par le Haut-Diois, le Vercors et le Jura. Des petits noyaux de population isolés sont, depuis peu, identifiés sur le Mézenc, le Pilat et le Morvan et des observations au statut de reproduction encore incertain nous proviennent des Ardennes (Argonne et vallée de la Meuse près de la frontière belge).

Les observations du Pilat remontent à quelques années et se concentrent majoritairement sur le versant nord du massif. La plupart des observations récentes proviennent d'un terrain récemment acquis par la LPO Loire sur les hauteurs de la Valla-en-Gier, un peu en contrebas de la Croix de Chaubouret (le Bessat). La reproduction n'y a pas encore été prouvée, cependant, les observations sont réalisées en toutes saisons et la discrétion de l'espèce ne facilite pas la découverte des nids.

L'espèce se nourrit essentiellement de graines de conifères (pin arolle, épicéa), mais également de noisettes que les oiseaux stockent en grande quantité dans de multiples caches qu'ils exploitent pour leur alimentation hivernale. Les conditions météorologiques, influant sur la fructification des essences de résineux dont il est grandement dépendant, entraînent, certaines années, des invasions massives d'oiseaux plus nordiques. Il est alors possible de l'observer en des lieux où il ne se reproduit pas habituellement. Ces mouvements sont perceptibles à la fois en fin d'été (dispersion des jeunes) jusqu'en fin d'hiver.

Mais les observations réalisées dans le Rhône sont très rares ; une donnée à Montagny, au lieu-dit la Lande de la Vaure, date du 2 octobre 2012, avec 2 individus en vol (Paul ADLAM). L'observation ayant conduit à la rédaction de la présente note constitue donc la deuxième mention départementale de l'espèce pour la période récente.

Dans notre département, le Haut-Beaujolais semble le secteur le plus propice à l'espèce, mais son observation reste, à présent, trop exceptionnelle.

Jo et Emmanuel VERICEL

## Bibliographie

- Base de données de la LPO Rhône. [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org)
- CROCQ C. (2009). Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes*. in FLITTI A., KABOUCHE B., KAYSER Y., OLIOSSO G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence Alpes Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, Paris : pp 430-431.
- GEROUDET P. (1998). *Les Passereaux d'Europe*. Tome 2. Delachaux et Niestlé, Paris : pp302-308.

- **MIQUET A. (1999).** Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes*. in *Atlas des Oiseaux de Rhône-Alpes*. CORA Faune Sauvage : p248.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. (2010).** *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **RENAUDIER A. (1998).** Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône, Lyon.
- **TOMATI C. (2010).** Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes*, in LPO Auvergne 2010. *Atlas des Oiseaux nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne. Delachaux et Niestlé. Paris : pp 446-449.

NDLR : Le Cassenoix moucheté est d'apparition extrêmement rare dans notre département. L'espèce avait été retenue par Alexandre RENAUDIER dans sa liste des Oiseaux du Rhône de 1998 ; il y a donc une donnée ancienne dont nous n'avons pas retrouvé la mention dans les chroniques que nous avons pu consulter, mais qui ne saurait être remise en cause (RENAUDIER 1998). Ces deux mentions récentes de 2012 et 2013 laissent-elles augurer de visites plus fréquentes ? C'est possible, mais difficile à dire en l'état de nos connaissances. Elles peuvent s'expliquer aussi par une pression d'observation accrue depuis quelques années.

L'observation relatée ici a été faite à une altitude de 720 mètres. La commune d'Aveize se situe dans le piémont méridional des Monts du Lyonnais, à l'est du plateau de l'Argentière. Mais il est difficile d'en tirer une conclusion sur l'origine de cet oiseau, les hypothèses les plus probables étant le Pilat ou des régions plus orientales du Massif Central.

La brièveté de l'observation n'a pas permis de distinguer la sous-espèce à laquelle cet individu appartenait. Les oiseaux d'Europe occidentale sont de la sous-espèce nominale *caryocatactes*. La race sibérienne *macrorhynchos*, susceptible de se montrer lors des invasions occasionnelles provoquées par de faibles fructifications des Pins arolles dans l'est de la Russie, s'en distingue surtout par un bec plus étroit et un peu plus long et une bande blanche plus large à l'extrémité des rectrices (MULLARNEY *et al.* 2010). La date de la donnée, assez précoce et largement antérieure à l'automne, laisse cependant une faible probabilité à cette origine lointaine.



Photo : Jules FOUARGE in <http://www.oiseaux.net/oiseaux/cassenoix.mouchete.html>

# La Loutre de retour dans le Rhône ?

Noémie BOUVET, Patrice FRANCO



## Introduction

A la fin de l'hiver, une observation directe de deux Loutres d'Europe *Lutra lutra* au centre-ville de Lyon a suscité quelque émoi au sein de la petite communauté des mammalogistes rhônalpins. Il nous a semblé intéressant de faire un point sommaire sur les données anciennes et plus récentes de cette espèce si discrète dans le Rhône.

## Rappels sur l'écologie de l'espèce

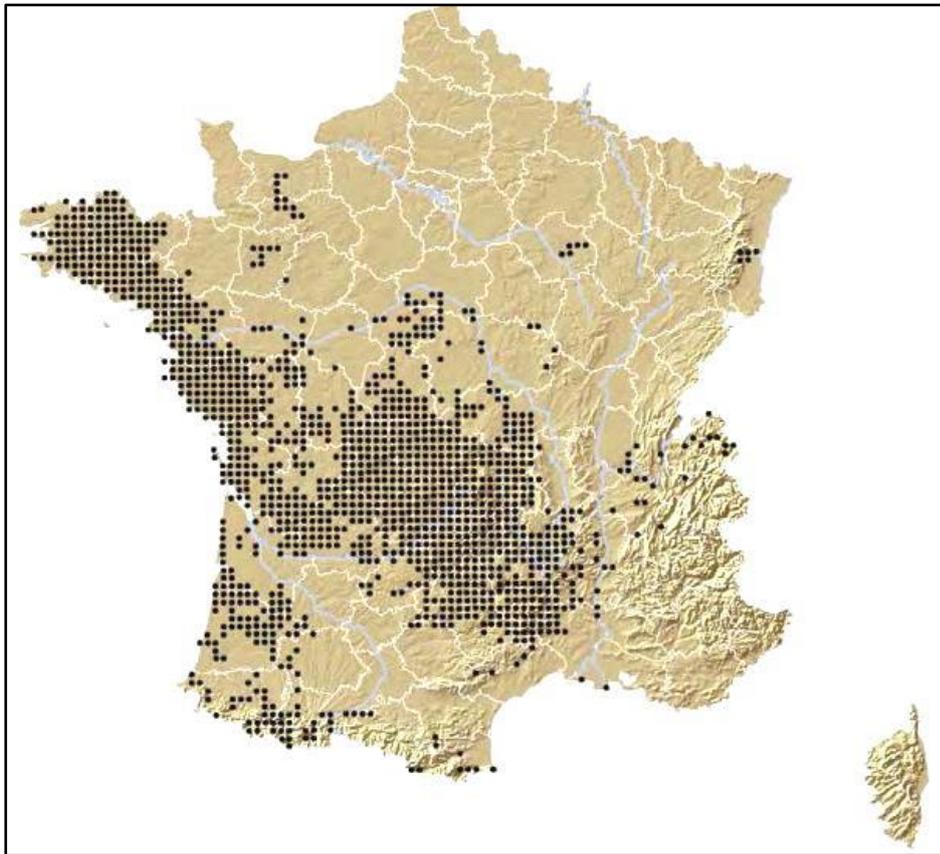
La Loutre d'Europe, dont la taille peut atteindre un peu plus d'un mètre et le poids plus de dix kilogrammes, a un corps fuselé adapté à son mode de vie. Bien que faisant partie de la famille des mustélidés, ses pattes palmées lui permettent en effet d'évoluer avec beaucoup d'aisance dans l'eau pour capturer des poissons, ses proies principales. Sa fourrure très dense lui assure une complète imperméabilité. Son pelage est brun uniforme, plus clair sur la face ventrale, surtout au niveau du cou. De petites taches blanchâtres sont présentes sur les lèvres et le cou et peuvent permettre une identification individuelle des animaux observés.

Essentiellement ichtyophage, elle peut être parfois opportuniste et capturer quelques amphibiens, gros invertébrés, voire petits mammifères et oiseaux. Territoriale et solitaire, elle ne vit en couple que pendant la période du rut sur un territoire qui s'étire sur environ vingt kilomètres le long d'un cours d'eau, mais peut atteindre quarante kilomètres selon la densité des proies. Elle marque son territoire par dépôt d'urine et de fèces (nommées épreintes) le long des rives. La Loutre utilise plusieurs dizaines de gîtes, nommés catiches, situés en général dans les berges, pour s'y abriter le jour ou pour mettre bas (KUHN & JACQUES 2011).

En France, la Loutre est rarement observée du fait de ses mœurs crépusculaires et nocturnes. Mais on peut la trouver dans tous les milieux aquatiques, fleuves, lacs, étangs et même canaux de certaines zones de marais. Notons quelques rares observations effectuées en milieu urbain comme à Feurs dans la Loire ou dans le département de l'Indre et ailleurs en Europe, mais toutes assez anciennes (*in* BROYER & EROME 1982).

En Rhône-Alpes, l'espèce est maintenant régulière en Ardèche d'où elle n'avait probablement pas complètement disparu. Il en est de même dans la Loire où une prospection ciblée a été menée récemment sur les affluents de la rive gauche du fleuve Loire, mais où sa présence est également attestée, quoique plus rare, en rive droite. La petite population de Haute-Savoie semble isolée et en régression, mais pourrait bénéficier d'une recolonisation par des individus remontant le Rhône en amont de Lyon (TEYSSIER 2013).

La carte de répartition française de l'espèce (ci-dessous) comporte certes quelques incertitudes dues à la discrétion de ces mammifères nocturnes, mais elle donne cependant une bonne idée des principales régions occupées. On voit qu'il s'agit principalement du Massif Central et des rivières et zones humides de l'ouest du pays.



Carte de répartition de la Loutre pour la période 1999-2009 (SFPEM - SPN.IEGB.MNHN).

## Observation

En février 2013, une joggeuse, étonnée par un petit groupe de personnes massées devant un quai du Rhône à Lyon, à la hauteur du Quartier Général Frère, regarde dans la même direction que le groupe. Ces personnes observent et filment à l'aide de leurs téléphones portables deux animaux, à dix mètres du bord, qui plongent et replongent dans le fleuve. Les bêtes semblent chahuter et nagent également sur le dos. Après plusieurs plongées et replongées, elles disparaissent sous l'eau.

La joggeuse, Agnès FRANCO, nous certifie qu'il s'agissait bien de deux loutres et que la confusion avec le castor n'était pas possible (elle a participé déjà à quelques affûts au castor). La distance d'observation était faible et elle est formelle quant à l'identification des animaux.

Le récit et surtout le comportement laissent planer peu de doute quant à la nature de l'espèce observée et confirment, de toute façon, les épreintes trouvées aux portes de Lyon en 2011. Enfin, Julien BOUNIOL, découvre, en avril 2013 une épreinte entre Irigny et Vernaison, à seulement six kilomètres du port Edouard Herriot (Lyon).

Une prospection, réalisée le samedi 22 juin 2013, en compagnie de 5 bénévoles de l'association, à ce même lieu, n'a pas permis de trouver d'indices récents de passage de l'espèce. Néanmoins, les nombreuses pluies des derniers mois avaient fortement augmenté le niveau du Rhône, recouvert les plages et réduit les lieux de marquage possibles.

## Discussion

Il y a plus de 30 ans, Daniel ARIAGNO écrivait : « L'espèce est devenue mythique dans le département du Rhône... Vraisemblablement répandue autrefois sur l'ensemble du réseau hydrographique, elle subsiste peut-être encore sur les affluents du bassin de la Loire et sur le Rhône... » (ARIAGNO *et al.* 1981).

Il citait ensuite quelques données (*in supra*) :

- Une capture en 1976 à Crépieux-la-Pape (*fide* un taxidermiste).
- Observation non confirmée et semblant douteuse en 1978 à Vernaison par un garde.
- Observations annuelles par des pêcheurs sur le Rhône à Ampuis et Tupin où un garde l'aurait vue mangeant un poisson au printemps 1980 (données non confirmées).
- Restes d'un Chevaine *Leuciscus cephalus* avec le dos mangé, au bord du Rhône, le 2 juin 1980 à Vernaison, sans certitude que le prédateur soit une Loutre.

D'autres données sont encore plus anciennes (*in supra*) à Saint-Clément-sous-Valsonne (1927), à Cublize (1939), sur la Brévenne (1950), à Ecully (1958), dans le nord du département à Trades et Monsols (1960), à Souzy (1960), à Dracé en val de Saône (1968), à Décines (1969) et à Poule-les-Echarmeaux (1970).

L'espèce qui était commune au début du XX<sup>e</sup> siècle (MATHIAS 1933) a commencé à régresser à partir des années 1930-1940, avec une forte diminution dans les années 1950 et 1960. Elle a quasiment disparu du fleuve Rhône dans les années 1970 (BROYER & EROME 1983).

Les causes de cette raréfaction sont assez bien connues : pollution des rivières qui affecte toutes ses proies, recalibrage des cours d'eau, canalisation des fleuves, modification des écosystèmes ruraux, augmentation de la pression humaine par l'habitat, les activités nautiques diverses et la circulation automobile, piégeage (ARIAGNO *et al.* 1981).

Après la protection légale de l'espèce et avec une moindre pollution des cours d'eau, il semble aujourd'hui que l'espèce regagne lentement quelques-uns de ses territoires passés. Le fleuve Rhône peut ainsi être progressivement recolonisé à partir des populations résiduelles de son bassin versant.

Les premières découvertes d'indices certains de présence de l'espèce (épreintes) remontent au début de l'année 2011 sur le Rhône. Suite à ces découvertes, des prospections ont été organisées et plusieurs kilomètres de berges, répartis entre le Rhône, le Bassemon et l'Yzeron, ont été parcourus mais en vain. Ainsi, de nouvelles épreintes ont été retrouvées sur les sites de l'Ile du Beurre et de l'Ile de la Chèvre à Tupin-et-Semons et, plus au nord, en amont et en aval du barrage de Reventin-Vaugris (Benjamin COLL et Raphael BARLOT).

Enfin, fin octobre 2011, une épreinte est trouvée dans le secteur de Grigny (Daniel ARIAGNO).

Si l'abondance des données à l'Ile du Beurre et celle de la Chèvre (septembre et octobre 2011) pourrait laisser supposer une présence continue de la Loutre (TEYSSIER 2013), il n'en est rien. En effet, depuis 2001, les observations d'épreintes ont été limitées dans le temps et nous n'avons pas la certitude que l'espèce soit installée. Ce constat peut permettre d'identifier trois scénarios distincts.



Le premier est que nous nous trouvons sur un front de colonisation de l'espèce et qu'il est courant d'observer un « va-et-vient » des mâles, observant le milieu et recherchant des lieux favorables à une future installation. Ainsi, chaque individu marque afin de témoigner de son passage. Ce comportement peut s'étaler sur plusieurs années avant qu'il y ait une réelle installation.

Soit les individus ont également très bien pu traverser Lyon, remonter plus au nord ou simplement venir chasser sur ces secteurs. Rappelons que la Loutre d'Europe possède un territoire s'étendant sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Le dernier scénario est que l'espèce est belle et bien installée, mais que pour diverses raisons, nous n'obtenons pas d'indices de présence (difficultés de prospection liées aux changements réguliers du niveau d'eau du Rhône, pas de concurrents ce qui ne nécessite pas le marquage régulier, ...).

Il est donc trop tôt pour conclure à une réelle installation de l'espèce dans notre département, sa présence continue est encore à démontrer.

Une nouvelle prospection a été organisée au mois d'octobre 2013, mais n'a pas permis de trouver d'autres traces ou épreintes.

Nos voisins de la LPO Loire ont trouvé cependant des indices le long de rivières traversant également notre département dans l'ouest. Ainsi, on peut attendre son arrivée via les cours d'eau des Monts du Lyonnais, ce qui ferait plusieurs « portes d'entrée » de ce mustélide dans notre département.

## Conclusion

S'il est encore prématuré de tirer des conclusions qui pourraient être vite démenties, cette observation récente de deux Loutres à Lyon, venant s'ajouter à quelques indices de présence depuis 2011, peut nous laisser espérer un lent retour de l'espèce dans notre département.

Souhaitons-lui de prospérer, de continuer sa remontée vers le nord et de pouvoir nous offrir, depuis les ponts et quais de notre belle ville, de merveilleuses observations de pêches et de baignades. On trouvera ainsi de plus en plus d' « épreintes digitales » (si l'on peut se permettre ce calembour) de l'espèce dans notre base de données !

Patrice FRANCO et Noémie BOUVET  
LPO Rhône

## Bibliographie

---

- **Base de données de la LPO Rhône.** [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org)
- **ARIAGNO D., AULAGNIER S. BROYER J. & BRUNET-LECOMTE P. (1981).** Les Mammifères du département du Rhône. *Le Bièvre* n°3 (2) : 191-224, CORA, Lyon.
- **BOUVET N. & FRANCO P. (2013).** Où voir des loutres dans le Rhône. *LPO Infos* n°13, LPO Rhône, Lyon.
- **BROYER J. & EROME G. (1982).** Eléments d'écologie de la Loutre *Lutra lutra*. Premières données bibliographiques. *Le Bièvre* n°5 (1) pp 33-58, CORA, Lyon.

- **BROYER J. & EROME G. (1983).** La Loutre dans le bassin rhodanien. *Le Bièvre* n°5 (1) : 97-118, CORA, Lyon.
- **GRILLO X., ARIAGNO D., AULAGNIER S., CHOISY J.P., FAUGIER C., DESMET J.F., HYTTE G., ISSARTEL G., NOBLET J.F., ROLANDEZ J.L. & VEILLET B. (1997).** *Atlas des Mammifères sauvages de Rhône-Alpes*. FRAPNA, Lyon.
- **KUHN R. & JACQUES H. (2011).** La Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758). Société française pour l'Étude et la Protection des Mammifères. *Encyclopédie des Carnivores de France* 8.
- **LOCARD A. (1888).** Catalogue descriptif des Mammifères du département du Rhône. *Ann. Société linnéenne de Lyon* n°35 : 5-74.
- **MACDONALD D.W. & BARRETT P. (1995).** *Guide complet des Mammifères de France et d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **MATHIAS P. (1933).** Sur la répartition de la Loutre en France. *Bull. Soc. Centr. Aquic. Pêche*, 40, pp.73-78.
- **Jean-Louis MICHELOT, Luiz Felipe DE ALENCASTRO, Luc LAURENT, Karine BECKER, Danielle GRANDJEAN (1998).** Contamination par les PCB et les métaux lourds de différents cours d'eau de la région Rhône-Alpes et potentialité de réintroduction de la Loutre (*Lutra lutra* L.). *Le Bièvre* n°15, CORA, Lyon.
- **SAVOURE-SOUBELET A. (2013).** *La Loutre d'Europe*. Inventaire National du Patrimoine Naturel, INPN, MNHN, Paris. [http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/60630](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630)
- **TEYSSIER S. et al. (2013).** Programme d'actions en faveur de la faune sauvage de Rhône-Alpes. B1-2 Mise en œuvre régionale du plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe. *Rapport d'exécution 2011*, CORA Faune sauvage, Lyon.

#### Remerciements :

---

Un grand merci à tous les naturalistes passionnés, bénévoles ou salariés de nos associations régionales et départementales, qui participent aux actions de prospection, souvent ardues et pas toujours récompensées de résultats positifs, et à tous les observateurs qui transmettent leurs données.

# Le Pic mar *Dendrocopos medius* nicheur dans le département du Rhône

Cyrille FREY

## 1. Ecologie de l'espèce

Le Pic mar est une espèce des forêts feuillues, principalement des chênaies-charmaies, où il symbolise, à l'instar du Pic cendré *Picus canus*, une certaine qualité écologique du milieu. C'est en effet une espèce assez exigeante, qui n'apprécie guère la sylviculture intensive. Son comportement alimentaire est intermédiaire entre celui du Pic épeiche *Dendrocopos major* qui se nourrit principalement de larves de xylophages débusquées dans le bois pourrissant, et celui des « explorateurs » qui traquent les insectes dans les écorces crevassées. Cette caractéristique le rend dépendant des feuillus âgés et, en particulier, des chênes. Connu pour traquer ses proies sous l'écorce décollée des branches sénescentes, il exige par conséquent un volume minimal de bois mort sur pied ou « aérien » (MEURET 2010).



Bien que les densités maximales soient obtenues dans les chênaies-charmaies de plaine, on l'observe dans des boisements de bien moindre étendue, notamment à l'étage collinéen, pour peu qu'il y trouve suffisamment de vieux arbres à l'écorce crevassée qui lui garantissent le « couvert » et la possibilité de forer le « gîte ». C'est le cas en Suisse lémanique (BARBALAT & PIOT 2009) où, au-delà de l'habitat-type constitué de chênaies d'au moins 10ha, le Pic mar occupe des secteurs bocagers ou des boisements en cordons et des parcs. Il fréquente à cette occasion des boisements relativement clairs, mais toujours riches en arbres à écorce crevassée de fort diamètre. Même constat en Savoie où l'on trouve l'espèce dans un paysage bocager, à altitude moyenne (350-800m). Elle y occupe des boisements souvent en forte pente où prédominent le chêne et le châtaignier, à côté d'une grande diversité d'autres essences de moindre intérêt pour ce Pic (CROUZIER & MIQUET 2008).

Un constat similaire est fait par LEHAIRE *et al.* (2009) en Wallonie où l'espèce a fortement progressé, à l'issue d'une étude précise des milieux occupés dans les aires de répartition ancienne et actuelle. Les auteurs lient l'expansion géographique observée à cette plasticité écologique, qui serait donc un phénomène plus ou moins nouveau : CRAMP (1989) l'associe uniquement aux boisements d'au moins 30 hectares, jamais moins de 5, et presque toujours dominés par le chêne.

Cette relative souplesse constitue vraisemblablement un premier frein à la connaissance de sa répartition réelle dans les régions où les grandes futaies feuillues sont rares. En effet, il évoque plutôt les grandes chênaies de plaine du Bassin parisien, du Bourbonnais à la Champagne, voire les mythiques forêts d'Europe orientale, pour beaucoup d'ornithologues. Ceux-ci n'escomptent donc pas nécessairement le découvrir dans les boisements de vallons et de collines, *a fortiori* l'y rechercher spécifiquement. A cela s'ajoute sa discrétion, en-dehors de la période de chant. Néanmoins, CUISIN (2007) qui a étudié l'activité vocale des Pics mars dans plusieurs massifs forestiers bourguignons remet en cause l'image d'une espèce « silencieuse ». Le problème découlerait plutôt du fait que le Pic mar émette assez rarement son chant caractéristique et bien plus souvent ses cris de contact, excessivement difficiles à distinguer de ceux du Pic épeiche. Comme les deux espèces cohabitent très souvent sur une même parcelle, il est possible que beaucoup de cris de celui-ci soient attribués à celui-là, donnant au plus rare des deux une image excessive d'oiseau discret.

Le Pic mar est considéré comme une espèce menacée en raison de ses exigences écologiques peu compatibles avec la sylviculture pratiquée dans la plupart des forêts de production, classé espèce déterminante à l'Annexe I de la Directive Oiseaux. Il présente cependant une dynamique positive dans la moitié nord de la France, mais aussi en Belgique (LEHAIRE *et al. op.cit.*) et en Suisse (BARBALAT & PIOT *op.cit.*), en raison du vieillissement généralisé des forêts feuillues de ces territoires et d'une prise en compte progressive, dans la sylviculture, du respect de la biodiversité. Cette situation demeure fragile et les populations d'un massif sont toujours à la merci de l'exploitation intégrale des arbres âgés, laissant alors la forêt sans aucune parcelle favorable au Mar pour de longues années.

En région Rhône-Alpes, l'espèce a été classée en Danger critique d'extinction dans la Liste Rouge régionale (DE THIERSANT & DELIRY 2008) en raison de populations dispersées, numériquement peu importantes, et liées à des habitats à la pérennité incertaine.

## 2. Répartition régionale

L'aire de répartition du Pic mar trouve en région Rhône-Alpes une limite méridionale ou plutôt sud-est. En effet, ce Pic n'est nullement cantonné à la moitié nord de la France : sur le versant ouest du Massif Central, sa distribution descend jusqu'au pied des Pyrénées centrales, en une bande assez large pour occuper pratiquement toute la région Midi-Pyrénées.

En revanche, la répartition rhônalpine connue est morcelée, à l'image de celle des milieux de prédilection de l'espèce. L'atlas régional (CORA 2003) indiquait une population éclatée en trois noyaux :

- les forêts de plaine du Roannais (forêt de Lespinasse), en continuité écologique avec les chênaies du Bourbonnais,
- de vieilles chênaies également de plaine, en Dombes et en Bresse, dans un milieu classique pour l'espèce certes, mais formant une population apparemment isolée,
- les forêts de l'étage collinéen du secteur de l'Albanais et de Rumilly, dans la partie occidentale des départements savoyards.

Ajoutons que le premier atlas régional (LEBRETON 1977) ne donne même pas l'espèce comme nicheuse en Rhône-Alpes, celle-ci n'étant connue que par une poignée de données isolées dans l'Ain et la Loire.

Une consultation des bases *Visionature* départementales montre diverses évolutions :

La présence dans les zones les moins élevées des **deux départements savoyards** est bien établie, notamment en Haute-Savoie ; en **Isère**, une nidification a été prouvée dans une chênaie-charmaie à l'ouest de Grenoble (D'AIOLA 2013), dans un contexte de bas de pente et d'altitude modérée (400m); dans l'Ain, l'espèce est présente de manière diffuse sur une grande part du département, que ce soit en secteur de plaine (Dombes et surtout Bresse) ou de collines (notamment massif du Jura, en continuité avec les populations haut-savoyardes et suisses).

En revanche, les deux départements méridionaux n'ont enregistré aucun indice de nidification. C'est la Loire qui montre la plus forte progression de son aire de répartition : l'espèce a été trouvée dans le centre du département, puis en contexte collinéen sur le versant ouest des monts du Lyonnais. Cette découverte a incité la LPO Loire à effectuer des prospections systématiques qui ont abouti à identifier une répartition en chapelet discontinu, le long de l'axe de la Loire, en plaine ou dans les pentes des monts « du Matin » (versant ligérien des monts du Lyonnais et de Tarare). L'espèce y fréquente des boisements dominés par le chêne, de type futaie ou taillis sous futaie (en fait du taillis en cours de conversion) et sélectionne préférentiellement les parcelles riches en arbres de fort diamètre (VERICEL à *paraître*). Une bonne pénétration de la lumière, qui se traduit par une entomofaune plus riche, est également recherchée, ce qui se traduit par une préférence pour les peuplements où les strates supérieure et intermédiaire ne sont pas trop denses ni fermées ; une bonne exposition est également appréciée (*ibid.*)

Enfin, dans le Rhône, après une donnée tout à fait isolée à Miribel-Jonage en 2006 (ADLAM & TISSIER 2011 ; ROLLET *obs.*), l'espèce a tout d'abord été découverte en avril 2008 (*ibid.*) au parc de Lacroix-Laval, à Marcy-l'Etoile. Après quelques données sporadiques en 2009 et 2010, la nidification a été prouvée en 2011 dans ce massif forestier des vallons du nord-ouest lyonnais, qui s'étend à cheval sur les communes de Marcy-l'Etoile et de la Tour-de-Salvagny, dans la vallée du Ruisseau de Charbonnières. C'est le côté « Tour de Salvagny » qui a fourni la première preuve formelle de nidification avec la découverte d'une loge (*ibid.* ; ADLAM *obs.*).



Pic mar, Miribel-Jonage, O. ROLLET - avril 2006

Entouré par des territoires où l'espèce est en expansion (Suisse-Haute-Savoie, moitié nord de la France, Loire) ou réapparaît (Isère), c'est fort logiquement que le Rhône s'est retrouvé concerné par le phénomène. Reste à en préciser l'ampleur et les modalités connues à ce jour – et celles encore à découvrir.



Répartition du Pic mar en région Rhône-Alpes et régions limitrophes ([atlas-ornitho.fr](http://atlas-ornitho.fr))

### 3. Situation rhodanienne

#### 3.1 Répartition connue

Les premières données locales et les informations en provenance de la Loire ont incité les observateurs à rechercher plus spécifiquement ce Pic, mais les résultats n'ont pas été aussi riches que dans le département voisin. Ils sont, de plus, déconcertants par leur caractère éclaté.

**Le vallon du ruisseau de Charbonnières** demeure le site où l'espèce est le plus fréquemment notée. Le massif formé par le **parc de Lacroix-Laval** et le bois de la Cluison (partie « Tour de Salvagny » du même massif) accueillerait 2 à 4 couples cantonnés. Un autre a été découvert en 2012 plus en amont sur ce même vallon, dans un autre boisement à peu près de même étendue, situé face au bourg de la Tour-de-Salvagny.



*Pic mar, parc de Lacroix-Laval, 2011 (photo H. POTTIAU)*

**Le domaine de Bois-Dieu**, à Lissieu, constitue un autre site fréquenté par l'espèce dans le nord-ouest lyonnais. L'environnement est assez similaire au précédent, formé d'un vallon encaissé et boisé de feuillus, entaillant un plateau où l'urbanisation progresse aux dépens de l'agriculture.

Enfin, l'espèce a été contactée dans les boisements développés sur les massifs de terre du **fort du Bruissin**, à Francheville. Cette donnée est la plus méridionale du département.

Cet ensemble de données dans l'ouest lyonnais s'est complété début 2013 par la découverte de deux couples cantonnés au **bois de la Flachère**, à cheval sur les communes de Légny et du Bois-d'Oingt. Cette découverte s'inscrivait dans le cadre d'une recherche spécifique, ciblant les boisements de feuillus présumés favorables dans la zone géographique séparant la population de l'ouest lyonnais de celles de la Loire. Ici, le Pic mar occupe son habitat-type, un milieu très peu représenté dans le département.

D'autre part, il existe, hors bases, une donnée de seconde main isolée très au nord : un viticulteur aurait vu il y a environ quatre ans l'espèce à la mangeoire en hiver, à Marchampt (RIBATTO *comm. pers.*)

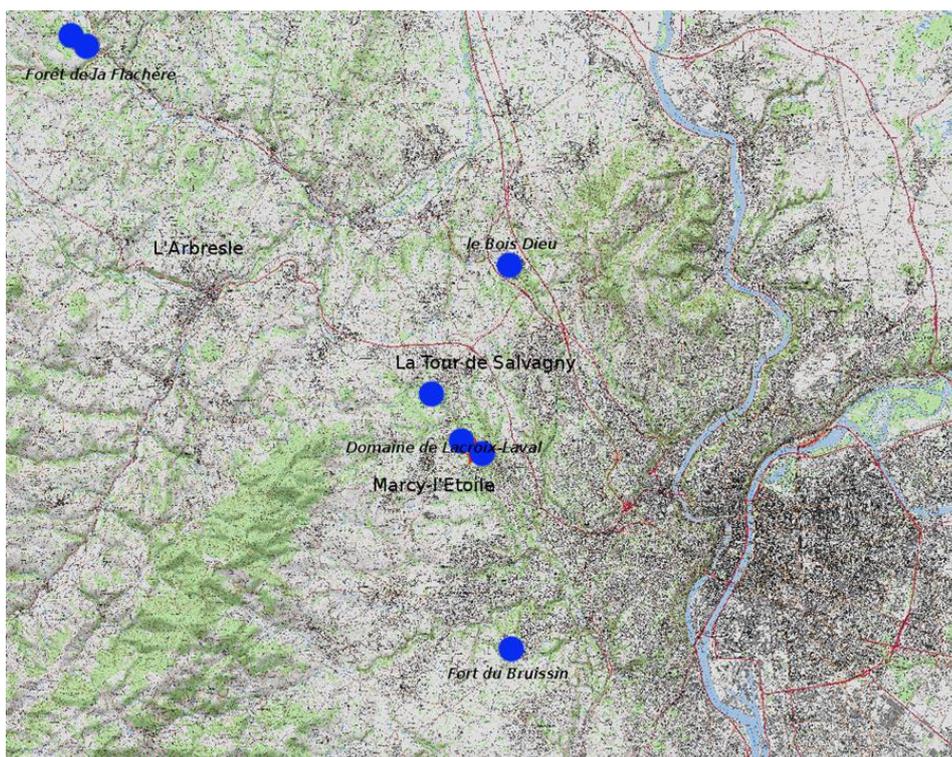
A côté de ces observations, des prospections ciblées conduites notamment à Francheville (bois du Châtelard, boisements de versants de vallons), mais aussi dans le massif du Mont d'Or (parc du Val Rosay, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or), ont donné des résultats négatifs.

L'effectif nicheur connu, à ce jour, s'établit donc à **6-9 couples**, mais il est fort probable que d'autres soient encore à découvrir.

L'état des connaissances est récapitulé par la carte suivante.

On peut ainsi remarquer que les populations rhodaniennes connues de Pic mar sont centrées sur le vallon du ruisseau de Charbonnières, qui forme un noyau complètement isolé de toutes les autres populations régionales ; qu'on trouve quelques autres sites épars, quelquefois à bonne distance, et qu'en revanche, des boisements très proches de ceux occupés par l'espèce, tant sur le plan géographique qu'écologique, ne sont apparemment pas colonisés.

Dans l'ouest lyonnais notamment, les sites connus sont assez bien reliés entre eux par des vallons forestiers, occupés par des boisements peu ou pas entretenus en raison des fortes pentes ; la diversité des strates, les arbres âgés, le bois mort qu'affectionne ce Pic y sont bien représentés ; mais l'espèce ne semble pas les occuper. Peut-être y a-t-il là avant tout un déficit de prospection de ces milieux marginaux en surface, et peu accessibles.



Répartition du Pic mar dans le département du Rhône – Etat des lieux juin 2013

Sur le plan de l'habitat, il n'a pas encore été possible de mettre sur pied une étude avec relevé des caractéristiques (essences, structure du peuplement, traitement sylvicole...) ; cette analyse devra donc être précisée. Les observateurs ont noté pour les parcelles utilisées par les Pics mars :

- au Bois Dieu, un peuplement fortement dominé par le chêne, sous forme de futaie âgée, au sous-bois relativement clair ;
- au parc de Lacroix-Laval : une chênaie-charmaie plutôt ouverte, vallonnée, assez humide ;
- à la Tour-de-Salvagny sud (face au parc de Lacroix-Laval), un boisement en pente, dominé par le chêne, mêlé de robiniers et d'autres feuillus, avec de nombreux arbres de fort diamètre ; l'exploitation se borne à quelques coupes de taillis ;
- en forêt de la Flachère, une futaie de chênes, mêlée de quelques autres essences très minoritaires, vallonnée et parcourue par un ruisseau.

En Suisse (pays genevois) et dans les secteurs voisins situés dans le département de l'Ain, le Pic mar se montre capable d'occuper, en faible densité, des boisements plus clairs, plus pauvres en gros arbres, et parfois moins dominés par le chêne que son habitat classique. Ces milieux assez éloignés de l'optimum de l'espèce, où le succès de reproduction est peut-être

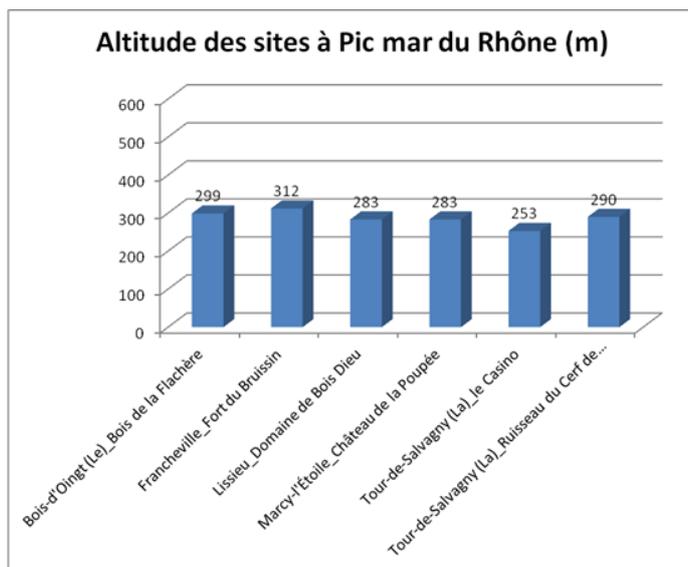
médiocre, pourraient jouer un rôle important dans la colonisation de nouveaux territoires, d'autant que des observations ont mis en évidence un erratisme plus important que prévu (*op.cit.*).

Il est probable que les vallons boisés du nord-ouest lyonnais ont joué ce rôle de corridors écologiques. Ces vallons sont généralement dominés par le chêne, peu ou pas exploités sur le plan sylvicole et donc assez riches en vieux bois ; cependant, leur caractère assez linéaire et la présence d'essences variées (érables, robiniers...) les rattachent *a priori* à ces milieux « de colonisation ».

Ils sont également assez proches des milieux fréquentés par le Pic mar en Savoie. A l'instar de la Loire, le Rhône se caractériserait donc par une occupation de deux types de milieux : les chênaies âgées, là où il en existe (bois de la Flachère, Bois Dieu) et les boisements feuillus également riches en chênes, mais plus diversifiés et de plus faible superficie, en pente et fond de vallon, homologues des habitats en milieu bocager fréquentés en Loire, Savoie et Suisse.

Enfin, on peut noter que les sites connus présentent une très grande homogénéité altitudinale. Quelques recherches sur des boisements d'aspect favorable, mais à une altitude plus élevée, sont restées négatives. Ces prospections, il est vrai, se situaient en-dehors de l'enveloppe de répartition connue de l'espèce dans le département.

Cette synthèse des connaissances sur la répartition locale du Pic mar pose autant de questions qu'elle n'apporte de débuts de réponses. La population rhodanienne est nécessairement d'apparition récente, elle n'est pas relictuelle. Sa position isolée au centre du département laisse fortement supposer l'existence d'autres secteurs colonisés par l'espèce, en particulier ceux qui constitueraient la connexion avec les autres populations régionales. Autant de questions en suspens et surtout de prospections à mener.



### 3.2 Les problématiques connexions extra-rhodaniennes

D'un point de vue strictement géographique, ce sont les nicheurs du plateau dombiste qui sont les plus proches des populations lyonnaises : 17 km environ séparent les forêts de Saint-Jean-de-Thurigneux du Bois-Dieu.

Sur le chemin de cette hypothétique connexion, se trouve le massif du Mont-d'Or, dont les boisements, il est vrai, n'ont pas encore fourni une seule donnée de Pic mar. Mais l'espèce n'a fait l'objet d'aucune recherche méthodique dans ce secteur (hormis un sondage isolé au Val Rosay). Or, il existe sur le flanc sud du massif une « ceinture » de milieux forestiers d'aspect très favorable, depuis les pentes du mont Cindre (au sud de Saint-Romain) jusqu'au versant ouest du mont Verdun, au-dessus de Limonest. C'est peut-être bien là que se trouve la porte d'entrée de la colonisation du Rhône par le Pic mar.

L'existence d'une connexion entre les populations rhodaniennes et leurs voisines ligériennes, de part et d'autre de la ligne de partage des eaux, reste en question. En effet, la répartition rhodanienne connue esquisse un « bras » en direction du nord-ouest, par la vallée d'Azergues, mais côté Loire il n'y a pas de nicheurs dans cet azimut avant la lointaine forêt de l'Espinasse : les prospections dans les boisements entre Roanne et Saint-Symphorien de Lay sont restées négatives.

Réciproquement, on trouve un noyau de population important, côté Loire, autour de Bellegarde-en-Forez, un secteur situé dans le prolongement de la vallée de la Brévenne ; mais côté Rhône, on ne trouve aucune donnée dans cette direction avant la Tour-de-Salvagny.

Il est possible que l'espèce reste à découvrir entre Chazelles-sur-Lyon et Sainte-Foy-l'Argentière (bois de Pomeys, etc.), mais se pose alors le problème d'un secteur très peu boisé avant de déboucher côté Loire, et de la connexion, côté Rhône, entre la haute vallée de la Brévenne et les populations connues de l'ouest lyonnais. Le Pic mar aurait-il pu échapper aux observateurs dans les forêts très prospectées des crêtes boisées de Malval ? Là aussi, peut-être des prospections ciblées sur des versants bien exposés, riches en chênes, à basse altitude – des parcelles moins prospectées que les lignes de crête parcourues de sentiers – pourraient-elles donner des résultats.

Une première étape importante consisterait à prospecter systématiquement les boisements feuillus, même de médiocre extension, le long de la vallée de la Brévenne, afin de vérifier le statut de l'espèce entre le noyau de Bellegarde-en-Forez et celui du parc de Lacroix-Laval.

Mais une recherche le long du « tentacule » de répartition ébauché en basse vallée d'Azergues préciserait également l'importance de cette population, et son extension vers l'ouest.

On pourrait, à la limite, formuler l'hypothèse d'une connexion avec la Saône-et-Loire. Elle s'appuie sur la présence de l'espèce jusque dans le Clunisois, au sud, et sur la donnée hivernale de Marchampt, ainsi que sur l'existence d'une bande à peu près continue de boisements feuillus sur les pentes orientales du Beaujolais, entre le vignoble et les crêtes dominées par la futaie résineuse. Ce secteur du département est l'un des moins bien prospectés sur le plan ornithologique, et ses boisements feuillus encore moins. Ces chênaies mélangées, situées sur un versant bien exposé, ont pu accueillir l'espèce dans sa progression depuis le Clunisois au nord, ou depuis les forêts dombistes à l'est. Il est vrai que cinquante kilomètres séparent les premiers nicheurs rhodaniens de leurs collègues bourguignons les plus au sud. Vers l'est, il faut compter près de trente kilomètres, depuis les boisements feuillus beaujolais, pour rejoindre les sites les plus occidentaux occupés par le Mar dans le département de l'Ain. Pour autant, la discrétion de l'espèce, la présence de milieux favorables, et l'existence d'une donnée, même hivernale et peu précise, doivent inciter à rechercher le Pic mar dans cette bande boisée beaujolaise.

L'hypothèse la plus plausible serait donc une arrivée par le nord-est, depuis les forêts dombistes, peut-être via le Mont d'Or, d'où l'espèce aurait diffusé vers l'ouest (Bois Dieu, forêt de la Flachère) et le sud-ouest (la Tour-de-Salvagny, Marcy-l'Etoile, Francheville). Les prospections négatives sur Francheville s'expliqueraient alors par le fait que cette commune (donnée du fort du Bruissin) constituerait, dans cette hypothèse, la limite méridionale atteinte par l'espèce, qui est encore en phase de colonisation.

La situation observée en Wallonie et en Suisse amène l'hypothèse que des boisements assez éloignés du faciès optimal traditionnel constituent des milieux-relais, qui canalisent les individus hivernants et les estivants erratiques et accueillent des couples nicheurs en plus faible densité. Dans ces milieux peu étendus, souvent pentus, peu accessibles, et donc peu prospectés, le Pic mar, dont la présence n'est guère attendue, peut passer complètement inaperçu. S'appuyant sur ce maillage, dont le Rhône, et notamment l'ouest lyonnais, est plutôt bien pourvu, le Mar pourrait alors accéder aux massifs feuillus de plus grande étendue et y former des noyaux de population qui, cette fois, seront détectés, pour des raisons réciproques.

## 4. Conclusion

L'apparition du Pic mar dans l'avifaune nicheuse rhodanienne s'inscrit manifestement dans la dynamique d'expansion générale de l'espèce, observée de la Belgique à l'Isère en passant par le Bassin parisien et l'ouest de la Suisse. Cette dynamique soutenue par le vieillissement général des chênaies d'Europe de l'Ouest est également marquée par la présence de l'espèce dans des boisements de plus faible extension et plus variés en essences que son milieu d'origine.

Le caractère isolé des sites rhodaniens connus donne à penser que de nombreux (?) secteurs occupés par ce Pic restent à découvrir.

En particulier, il serait judicieux de compléter les prospections dans les massifs feuillus favorables, en priorité dans le Mont-d'Or afin de rechercher une possible liaison avec les populations de l'Ain, mais aussi au bois d'Alix, chênaie de basse altitude proche des sites connus, ainsi que dans les boisements de pente riches en essences à écorce crevassée (chêne, frêne, érable...) dans les axes reliant les nicheurs rhodaniens aux populations voisines : vallée de la Brévenne, moyenne vallée d'Azergues, voire Beaujolais du sud au nord en direction du Clunisois.

Pour cela, il ne faudra pas hésiter à inventorier des boisements répondant aux caractéristiques relevées dans la Loire, en Suisse, en Belgique... et décrites plus haut, même si elles ne correspondent pas à l'image habituelle de l'habitat-type du Pic mar.

Cyrille FREY

## Bibliographie

- **BARBALAT A. & PIOT B. (2009).** Progression récente du Pic mar *Dendrocopos medius* dans le bassin genevois. *Nos Oiseaux* 56 : 87-98.
- **CRAMP S. et al. (1989).** *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North America – IV : Terns to Woodpeckers.* Oxford University Press, pp. 882-891.
- **CROUZIER P. & MIQUET A. Pic mar *Dendrocopos medius* in CORA (2003) :** *Oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*, p. 158.
- **CROUZIER P. & MIQUET A. (2008).** Pic mar *Dendrocopos medius*. <http://rhone-alpes.lpo.fr/actions/publications/monographies/monographies/article/pic-mar>.
- **CUISIN M. (2007).** Le Pic mar est-il un oiseau silencieux ? *Le Tiercelet* n°16, pp. 24-25.
- **D'ALOIA D. & I. (2013).** Le retour du Pic mar en Isère après certainement plus de 100 ans d'absence. *Ornithomedia* : <http://www.ornithomedia.com/magazine/analyses/retour-pic-mar-isere-apres-certainement-plus-100-ans-absence-00829.html>.
- **DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. coord. (2008) - Liste Rouge des Vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes.** - <http://rhonealpes.lpo.fr>.
- **IGN (2012).** *Inventaire Forestier National.* Données brutes 2009-2011. <http://inventaire-forestier.ign.fr/edb/>
- **LEBRETON P. (1977).** Pic mar *Dendrocopos medius* in *Les oiseaux nicheurs rhônalpins – Atlas ornithologique Rhône-Alpes.* CORA, Lyon, p. 170.
- **LEHAIRE et al. (2009).** Étude des habitats utilisés par le Pic mar (*Dendrocopos medius*) en Région wallonne à partir des données de l'inventaire permanent des ressources forestières. *Aves* 46/4, pp. 149-163.
- **MEURET J.-P. Pic mar *Dendrocopos medius* in LPO Auvergne (2010) :** *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne.* LPO Auvergne, Delachaux & Niestlé, Paris, pp.262-265.
- **VERICEL E. (à paraître).** État des lieux sur la répartition du Pic mar dans la Loire en 2012.

# Tortue happeuse dans le Rhône :

## comment est-ce arrivé ?

### Et quelles en sont les possibles conséquences ?

Alexandre ROUX

Après la découverte récente de la **Tortue happeuse** *Chelydra serpentina* au Grand Parc de Miribel-Jonage le 30 juin 2013 (D. TISSIER et O. ROLLET *in* faune-rhone.org), appuyée par les témoignages des pêcheurs locaux, ainsi que la capture d'un individu par la LPO il y a quelques années, nous lançons un appel aux observations concernant cette espèce. En effet, la Tortue happeuse est un animal **exogène et dangereux** (la puissance de ses mâchoires peut sectionner un orteil) qu'il convient de capturer afin que cette espèce ne constitue un danger ni pour les personnes, ni pour les milieux naturels.

Si la présence d'une population n'est pas avérée, ces quelques individus isolés sont les prémices d'une probable catastrophe écologique.

La Tortue happeuse est trapue et se reconnaît facilement par sa carapace dentelée. Sa queue est longue et pourvue d'écailles triangulaires. Cette espèce s'expose rarement hors de l'eau (lorsqu'elle le fait, elle se cache dans la végétation) et chasse à l'affût, pouvant rester immobile des heures durant en attendant qu'un poisson passe à sa portée. Si c'est un pied ou une main qui la surprend, elle est parfaitement capable de le mordre et constitue donc un danger bien que son biotope de prédilection la préserve généralement de toute rencontre avec les Hommes (végétation et branchages immergés).



Tortue happeuse *Chelydra serpentina*, Miribel-Jonage, 30 juin 2013, O. ROLLET

Vendue en animalerie afin de satisfaire les besoins primaires de collectionneurs imprudents et irresponsables, cet animal, qui ne mesure que quelques centimètres à la vente, devient rapidement grand, gros, encombrant et dangereux !

Comme pour de nombreuses autres espèces, le prélèvement dans son milieu naturel afin d'alimenter le marché terrariophile fragilise grandement les populations indigènes. Mais quand, en plus de fragiliser ces populations, l'espèce est introduite dans un écosystème qui n'est pas le sien, son impact peut fragiliser également la biodiversité locale.

Il est en effet avéré que la Tortue happeuse avale volontiers les jeunes tortues telles que les Cistudes d'Europe *Emys orbicularis*, dans un contexte connu où le déclin des populations sauvages de Cistude est une réalité déjà très préoccupante.

Une situation qui n'est pas sans rappeler celle qui eut lieu quelques années auparavant avec une autre espèce de tortue, la Trachémyde à tempes rouges *Trachemys scripta* dite Tortue de Floride, qui abonde maintenant dans la plupart des plans d'eau du département, en particulier à Miribel-Jonage où on la voit partout dès que le soleil brille !

Alors nous sommes en droit de nous poser la question, d'où vient cet animal ? Survivra-t-il sous les conditions climatiques qui régissent notre beau pays ?

Et bien la réponse à cette seconde question pourrait bien être un grand oui ! En effet la Tortue happeuse est originaire d'Amérique du Nord, sous des latitudes et des climats tout à fait similaires à celui de la France. L'espèce se trouve également au Québec, dans une région où les hivers sont autrement plus rudes que ceux que nous connaissons en France.

Alors oui, la Tortue happeuse survit très bien en France ; en revanche, sa reproduction n'est actuellement pas avérée, mais, vous l'avez bien compris, elle est parfaitement envisageable.

Ne négligeons pas le danger environnemental et humain que représente la présence de cet animal. Son achat contribue à sa disparition. Son lâcher contribue à la fragilisation des écosystèmes locaux et constitue un danger non négligeable pour l'Homme.

Soyons vigilants car il n'est peut-être pas trop tard pour empêcher une catastrophe !

**Alexandre ROUX**



**Tortue happeuse *Chelydra serpentina* (photo : Alexandre ROUX).**

# Une Tarente de Maurétanie trouvée dans le Rhône

Dominique TISSIER

## Introduction

Le 6 septembre 2013, à Villeurbanne (Rhône), dans le quartier de Croix-Luizet, une Tarente de Maurétanie *Tarentola mauritanica* a été trouvée par Jean-Marie NICOLAS dans un petit pavillon en milieu urbain. Le reptile, identifié par Vincent DOURENS, était caché derrière le volet de la cuisine. Jean-Marie l'a déposé dans un massif de fleurs du jardin pour le photographier.



## Description de l'espèce

Les geckos sont des lézards souvent nocturnes, à la peau molle, avec de gros yeux à pupille verticale, qui sont largement répartis dans les régions chaudes de la Planète (environ 900 espèces). En Europe, il n'y a que 8 espèces recensées dont une seule en Europe continentale du genre *Tarentola* qui nous intéresse ici. Ces tarentes sont des geckos grimpeurs, agiles, trapus et dodus, ayant le corps aplati, une large tête et une peau souple et granuleuse. De larges disques adhésifs s'étendent sur toute la longueur des doigts et leur permettent d'adhérer sur n'importe quelle surface, même en surplomb (ARNOLD *et al.* 2004).

L'individu trouvé à Villeurbanne appartient donc à cet infra-ordre des Geckos dans la classe des Reptiles, super-famille des Gekkonoïdés, famille des Phyllodactylidés, genre *Tarentola*, espèce *Tarentola mauritanica*.

La Tarente de Maurétanie a une taille adulte d'environ 8 centimètres du museau au cloaque, avec une queue à peu près de la même longueur. Elle possède des tubercules carénés proéminents sur le corps et la queue, lui donnant un aspect un peu épineux. Elle vit principalement dans les zones littorales chaudes et sèches, fréquentant les rochers, les corniches, les murets de pierre, les tas de bois et même les bâtiments. Elle est principalement nocturne si la température est supérieure à 15°C, mais se chauffe au soleil pendant la journée quand il fait plus frais.

L'espèce est présente dans la péninsule ibérique, le littoral méditerranéen, de Gibraltar à la Grèce, ainsi que dans les îles de la Méditerranée et à Madère où elle a été sans doute introduite. En dehors de l'Europe, on la trouve en Afrique du Nord et en Israël. En France, l'espèce est présente, et relativement commune, dans tous les départements du littoral méditerranéen, des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes, mais il y a aussi quelques données en Provence et en Languedoc, essentiellement dans les villes comme Toulouse ou Valence.

Personnellement, je l'avais vue en juin 2001, dans les Jardins Botaniques de la Corniche niçoise, en compagnie d'Alex RENAUDIER, de Fred LE GOUIS et de mon fils Guillaume, à l'occasion d'un week-end

où l'on était allé chercher les Capucins becs-de-plomb *Euodice malabarica* du secteur niçois, un Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala* et quelques Etourneaux roselins *Sturnus roseus* occasionnellement présents dans cette belle région !

## Discussion

La présence assez fréquente des geckos dans les bâtiments occupés par les Hommes explique que certains individus peuvent être transportés involontairement dans des caisses ou valises et voyager ainsi clandestinement loin de leur aire de répartition normale.

Il n'est pas exclu aussi que certaines personnes, peu scrupuleuses et irrespectueuses de la vie animale sauvage, se permettent d'emmener en captivité ces petits reptiles lors de leur retour de voyage.

C'est probablement une de ces deux hypothèses qu'il faut retenir pour la donnée de Villeurbanne. En effet, on est là bien loin du littoral méditerranéen pour envisager une présence naturelle ! On sait ainsi que l'espèce est déjà présente ponctuellement dans certaines villes à cause d'introductions involontaires ou de relâchers intempestifs (*in coronella.free.fr*).

Ce gecko étant présent à l'état naturel en France, il y est intégralement protégé par la loi. Il est donc interdit d'en élever ou d'en capturer sur le sol français.

Le découvreur était revenu le 3 août d'un voyage à Collioure (Pyrénées-Orientales) et son fils était de retour de Corse le 18 août. Le reptile a-t-il voyagé dans leurs bagages ? C'est une hypothèse très plausible. Cette Tarente n'a pas été retrouvée les jours suivants, malgré d'actives recherches.

Dans le Rhône, signalons une observation d'Hamid SENHADJI, datée du 20 juillet 2013, dans les quartiers de Gerland. Néanmoins, le lieu de cette observation étant situé proche d'un chantier utilisant des matériaux importés depuis des secteurs où l'espèce est abondante, celle-là a très probablement été amenée de manière involontaire. Notons également qu'une petite population de Tarentes avait été introduite au jardin herpétologique de la Ferme des Allivoz (au Grand Parc de Miribel-Jonage) mais elle ne semble plus subsister aujourd'hui (*fide* Alexandre ROUX).

## Conclusion

Compte tenu de la discrétion de ces petits reptiles, il n'est pas impossible que d'autres individus de cette espèce ou d'une espèce voisine puissent vivre dans notre département. C'est en tout cas la première fois qu'une telle donnée est rapportée dans la base. Bien que le caractère invasif de l'espèce ne soit pas établi, contrairement à d'autres reptiles comme la Tortue de Floride *Trachemys scripta elegans* que l'on voit aujourd'hui dans tous nos plans d'eau, et que ce gecko n'aurait probablement pas des effets aussi néfastes dans les écosystèmes que le chélonien américain, il faut rester vigilant devant de telles apparitions dues à la main de l'Homme qui a, dans son histoire, bien des catastrophes écologiques à son actif suite à des transferts malencontreux, volontaires ou non, d'espèces animales ou végétales très invasives et destructrices ! Inutile d'épiloguer là-dessus, ces problèmes sont bien connus, mais malheureusement souvent sans solution simple, même si, aujourd'hui, bien des associations s'évertuent à corriger ces erreurs... Il n'est pas exclu également que le réchauffement climatique annoncé amène des espèces comme celle-ci à progresser de manière naturelle vers le nord. Des cigales se font bien entendre aujourd'hui au cœur de Lyon !

Merci à Jean-Marie NICOLAS pour cette donnée et les belles photographies dont il est coutumier.

Dominique TISSIER

## Bibliographie

- ARNOLD N. & OVENDEN D. (2004). *Le guide herpéto*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- LPO Rhône (2013). Données de reptiles - sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO Rhône, Lyon.

Voir aussi : <http://coronella.free.fr/index.php> et [http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/77570](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/77570)

## Quelques données remarquables de juillet à l'automne 2013

Voici quelques-unes des observations les plus remarquables rapportées sur notre site [faune-rhone.org](http://faune-rhone.org) depuis la parution de notre dernier numéro (rédaction : D. TISSIER).

Surprenante observation d'un **Aigle royal** *Aquila chrysaetos* à Saint-Martin-en-Haut le 7 juillet (P. FRANCO). Il s'agissait là d'un oiseau de 4<sup>e</sup> année. L'espèce deviendrait-elle régulière ?

Un **Vautour fauve** *Gyps fulvus* est noté en vol le 14 juillet à Dommartin (N. BOUVET).

Une **Sterne naine** *Sternula albifrons* est encore présente à la gravière de Joux (Arnas) les 1<sup>er</sup> et 13 juillet (G. CORSAND, F. LE GOUIS).

De même, la **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus* signalée dans notre précédent numéro est encore notée à Miribel-Jonage les 3 et 4 juillet (J.M. NICOLAS, P. FOSSARD). La suivante, une immature H1, ne sera vue que le 21 octobre à la Feyssine (S. CHANEL).



Mouette mélanocéphale, Miribel-Jonage, 03/07/2013, P. FOSSARD

Deux **Pics mars** *Dendrocopos medius* sont signalés au Bois-d'Oingt le 25 juillet (E. RIBATTO) ; ce site faisant partie du secteur où l'espèce est notée nicheuse depuis 2011 (voir l'article de Cyrille FREY dans ce même numéro).

Plusieurs données de **Grand Corbeau** *Corvus corax* sont rapportées en juillet-août, puis en octobre, dans le secteur décrit dans l'article de Vivien RIVOIRE de ce même numéro.

On retrouvera aussi son article sur l'observation d'un **Rollier d'Europe** *Coracias garrulus* à Yzeron du 18 août au 1<sup>er</sup> septembre (V. RIVOIRE *et al.*). C'est probablement le même oiseau qui est revu à Savigny les 18 et 20 septembre (M. BONNET, H. POTTIAU).

Un **Cassenoix moucheté** *Nucifraga caryocatactes* est observé brièvement le 4 août à Aveize (J. et E. VERICEL), seconde donnée départementale pour cette espèce, rapportée dans un article de ce même numéro.

Des chants de **Chouette de Tengmalm** *Aegolius funereus* sont entendus à Yzeron le 6 août, puis le 13 septembre (V. RIVOIRE). S'agirait-il d'un juvénile en dispersion postnuptiale, mais ceux-ci ne doivent pas chanter en cette saison ? A surveiller après la donnée de mars 2013 provenant aussi des Monts d'Yzeron (R. BARLOT in l'Effraie n°34) !

Remarquable rassemblement de 15 **Bihoreaux gris** *Nycticorax nycticorax* à Arnas le 9 août, avec 7 adultes, 3 oiseaux de premier été et 5 juvéniles (G. CORSAND).

Un **Crabier chevelu** *Ardeola ralloides*, toujours rare dans le Rhône, est encore signalé à Miribel-Jonage le 21 juillet (J.M. BELIARD), puis un oiseau est présent du 19 septembre au 17 octobre - sans doute le même individu assez peu farouche - (G. BROUARD, J.M. BELIARD, J.M. NICOLAS, S. CHANEL, V. DOURLENS, Th. GAULTIER, V. RIVOIRE, D. TISSIER, O. ROLLET, A. ROUX, F. PASSERI).



Crabier chevelu, Miribel-Jonage, 28 septembre 2013 (Jean-Marie NICOLAS et Guillaume BROUARD)

### *Vient ensuite la période de la migration postnuptiale !*

Un **Pipit à gorge rousse\*** *Anthus cervinus*, toujours très rare dans notre département, est observé sur le célèbre site du Carret à Dardilly le 23 août (S. CHANEL) et un autre, le même jour, est noté à Genas (G. BRUNEAU), sous réserve d'homologation.

Le même jour est notée également une **Alouette calandrelle\*** *Calandrella brachydactyla* à Genas, sous réserve d'homologation (G. BRUNEAU).

Le 6 septembre, une possible **Rousserolle verderolle\*** *Acrocephalus palustris* est observée dans une roselière de Miribel-Jonage, sous réserve d'homologation (S. CHANEL).

Le 8 septembre, c'est une **Gorgebleue à miroir** *Luscinia svecica* qui est observée à la gravière de Joux (G. CORSAND).

Un **Pipit rousseline** *Anthus campestris* est signalé à Miribel-Jonage le 9 septembre, le même jour où deux **Bruants ortolans** *Emberiza hortulana* sont de passage (V. DOURLENS, S. CHANEL) et où les mêmes observateurs ont la chance de voir un remarquable groupe de 73 **Cigognes blanches** *Ciconia ciconia* au Grand Large.

Toujours dans l'ordre des passereaux, une **Fauvette babillarde** *Sylvia curruca* est citée le 22 septembre à Miribel-Jonage (Th. GAULTIER, V. RIVOIRE) et une autre le 29 à Joux (E. RIBATTO).

Une **Marouette sp.** *Porzana sp.* est observée furtivement à la Droite le 19 septembre (V. DOURLENS).

De beaux passages de bécasseaux cette année, avec trois espèces, le Bécasseau minute *Calidris minuta*, le Bécasseau variable *Calidris alpina* et le Bécasseau sanderling *Calidris alba* !

Le **Bécasseau minute** est noté à la Droite le 19 août (S. CHANEL, G. BROUARD). Un autre est à la gravière de Joux le 31 août (F. DOMENJOUD) ; deux sont présents à Bourdelan d'Anse le 15 (G. CORSAND). Un oiseau est noté à Miribel-Jonage du 10 au 17 septembre sur les petits îlots du Lac des Pêcheurs n°2 (G. BROUARD, S. CHANEL, N. CHABANNIER, O. ROLLET, D. TISSIER).

Un **Bécasseau sanderling\***, beaucoup plus rare chez nous, est à la gravière de Joux le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre. Est-ce le même oiseau qui est noté au même endroit les 4 et 9 septembre et à Bourdelan d'Anse le 14 (G. CORSAND, F. DOMENJOUD) ?

Le **Bécasseau variable** passe en plus grand nombre du 23 août au 25 octobre avec presque une quarantaine de données concernant soit des individus isolés, soit des petits groupes de 2 à 5 oiseaux (maximum de 10 ensemble), sur trois sites, Miribel-Jonage, Bourdelan d'Anse et gravière de Joux à Arnas (D. TISSIER, G. TISSIER, G. BROUARD, A. MERCIER, J.M. BELIARD, J.M. NICOLAS, G. CORSAND, F. DOMENJOUD, F. LE GOUIS, S. CHANEL, V. DOURLENS, P. FOSSARD, O. ROLLET, N. CHABANNIER, O. FERRER, A. ROUX, F. PASSERI, G. TOURNERET, M. CALLEJON, J.P. MALOD), sans qu'on puisse savoir s'il s'agit d'oiseaux restant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, ou uniquement des oiseaux de passage différents à chaque fois.



Bécasseaux minutes à Miribel-Jonage (photos de G. BROUARD à gauche, de J.M. NICOLAS à droite avec un Grand Gravelot), septembre 2013.



Bécasseau minute à Miribel-Jonage (photo de S. CHANEL), septembre 2013.



Bécasseau sanderling, Joux, 01/09/2013 (G. CORSAND)



Grand Gravelot juv., Miribel-Jonage (J.M. NICOLAS)



Bécasseaux variables, Miribel-Jonage, 05/10/2013 (J.M. NICOLAS)

Les **Grands Gravelots** *Charadrius hiaticula* sont aussi bien notés, avec une vingtaine de données sur les mêmes sites, du 23 août au 6 octobre (D. TISSIER, G. TISSIER, G. BROUARD, J.M. NICOLAS, G. CORSAND, F. DOMENJOU, S. CHANEL, V. DOUYLENS, P. FOSSARD, O. ROLLET, N. CHABANNIER, X. BIROT-COLOMB, A. ROUX, O. FERRER), avec seulement de 1 à 3 oiseaux à chaque citation.

Pour compléter cette belle série de limicoles, un **Tournepierre à collier\*** *Arenaria interpres*, bien loin du littoral, est présent le 7 septembre à la gravière de Joux (X. BIROT-COLOMB), le même (?) revu à Bourdelan d'Anse le 8 (G. CORSAND).

Curieusement, très peu de chevaliers sont observés durant ces mois de fin d'été. Un seul **Chevalier arlequin** *Tringa erythropus* est signalé le 13 septembre à la gravière de Joux (F. DOMENJOUR).

Il n'y a que 20 données de **Chevalier aboyeur** *Tringa nebularia* du 4 août au 29 septembre.

Le **Chevalier gambette** *Tringa totanus* ne donne lieu qu'à 3 citations (G. MOISSONNIER, J.M. BELIARD, A. ROUX) du 21 juillet au 1<sup>er</sup> octobre !

Le **Chevalier sylvain** *Tringa glareola* est cité 13 fois avec 18 oiseaux du 16 juillet au 26 août, tous à Miribel-Jonage, sauf un à Chassagny (S. CHANEL) le 23 juillet et 3 à la gravière de Joux les 15 et 18 août (F. DOMENJOUR, G. CORSAND).

Deux **Avocettes élégantes** *Recurvirostra avosetta* passent un bref instant à la Droite tout près du chapiteau de la LPO Rhône dressé là à l'occasion des Journées du Patrimoine le 14 septembre (D. TISSIER, O. ROLLET, N. CHABANNIER).

Un **Combattant varié** *Philomachus pugnax* est noté au Grand Large le 11 septembre, puis les 15 et 17 (G. BROUARD), et 4 individus y sont observés le 27 (V. DOURLENS) et le 1<sup>er</sup> octobre (G. BROUARD), jour où 2 oiseaux sont à la Droite (A. ROUX). Un autre est à Bourdelan d'Anse le 14 (F. DOMENJOUR). Un magnifique juvénile est photographié le 3 octobre à la Droite (J.M. NICOLAS). Un autre est au Grand Large le 8 (S. CHANEL, V. DOURLENS). Deux cohabitent avec les Oedicnèmes de Saint-Priest le 17. Deux sont à Joux le 20 (G. CORSAND).



Combattant varié, Miribel-Jonage, 03/10/13 (J.M. NICOLAS) et Pluvier Argenté, Arnas, 28/09/13 (F. DOMENJOUR)

Un **Pluvier argenté** *Pluvialis squatarola* est observé à la gravière de Joux le 28 septembre (F. DOMENJOUR), 2 y sont même notés le lendemain (G. CORSAND).

Un **Pluvier doré** *Pluvialis apricaria* est présent à Saint-Priest les 4, 7 et 8 octobre (N. BOUVET, S. CHANEL, V. DOURLENS) au milieu de 170 Oedicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* ! L'an dernier, trois données avaient été rapportées à des dates très similaires du 6 au 13 octobre 2012 (S. CHANEL, T. GAULTIER, J.M. BELIARD, M. CALLEJON).

Le passage des rapaces semble faiblement noté également.

Il y a 25 citations du **Busard des roseaux** *Circus aeruginosus* pour 32 oiseaux du 6 août au 24 octobre. Seulement 18 données de **Balbusard pêcheur** *Pandion haliaetus* pour 20 oiseaux sont citées dans la base, du 21 juillet au 26 octobre.

Un **Faucon émerillon** est observé au-dessus de la gare de Vaise le 9 octobre (V. DOURLENS).

Des **Fuligules nyrocas** *Aythya nyroca* passent dès début septembre à Miribel-Jonage ; le premier est noté le 6 de ce mois (S. CHANEL), un mâle est à la Droite les 22 et 25 septembre (D. TISSIER, G. BROUARD, J.M. NICOLAS, O. ROLLET, N. CHABANNIER, Th. GAULTIER, V. RIVOIRE).

Les premiers **Canards siffleurs** *Anas penelope* sont signalés le 28 septembre à Miribel-Jonage (G. BROUARD).

Le premier **Grèbe à cou noir** *Podiceps nigricollis* se montre le 7 octobre aux Grands Vernes (J.M. NICOLAS - photo ci-contre) et un **Grèbe jougris** *Podiceps grisegena* est au Grand Large le 14 octobre (M. CALLEJON).



Les **Rémiz pendulines** *Remiz pendulinus* arrivent le 12 octobre avec un groupe d'une dizaine au Lac des Pêcheurs (J.M. NICOLAS). Nous annoncent-elles déjà l'hiver ?

En tout cas, la température s'abaisse dès les 10-11 octobre. A Saint-Priest, c'est vers ces jours-là que le maximum d'**Oedicnèmes criards** est compté, avec 179 oiseaux fidèles à leur champ préféré du Capot (D. TISSIER, O. ROLLET *et al.*), alors que deux groupes encore importants séjournent à Arnas (G. CORSAND, J.P. RULLEAU *et al.*) et à Morancé (F. DOMENJOURD). Un article à paraître dans le prochain numéro nous racontera en détail leurs rassemblements de 2013.

Une **Grue cendrée** *Grus grus* est observée posée à Colombier-Saugnieu le 15 octobre (S. GIRON).

Deux **Oies cendrées** *Anser anser* passent en vol sur Miribel-Jonage le 19 octobre, une le 20 et 3 le 26 (J.M. NICOLAS, J.M. BELIARD, G. TOURNERET). Un groupe de 15 passent en V à Genay le 24 (P. & E. RIVIERE). 3 passent à Yzeron le 27 et une est à l'Île de la Table Ronde le 31 (V. RIVOIRE).

Une **Erismature rousse** *Oxyura jamaicensis* femelle est présente au Lac du Drapeau les 18 et 19 octobre (H. POTTIAU, J.M. BELIARD). Ce serait la seconde donnée départementale pour l'espèce qui n'est classée qu'en catégorie C en France.

Enfin, en se replongeant dans les archives du CHN, on a retrouvé une très ancienne donnée anonyme de 3 **Outardes barbues** *Otis tarda* trouvées dans le Rhône, malheureusement tuées (sans doute à la chasse) à Feyzin le 9 décembre 1925, époque où l'espèce était encore relativement commune en Europe ! L'espèce n'avait pas encore été comptée dans la liste des Oiseaux du Rhône et c'est bien sûr la seule donnée pour notre département.

Tout ceci porterait, après homologation, à **317** le nombre d'espèces de la liste des Oiseaux du Rhône, disponible au format EXCEL sur demande auprès du rédacteur-en-chef par *email* à [dominique.tissier@ecam.fr](mailto:dominique.tissier@ecam.fr).

**NB : certaines observations sont soumises à homologation régionale ou nationale. Merci aux observateurs de penser à envoyer une fiche au CHR ou au CHN, si ce n'est déjà fait. Un astérisque signale ci-dessus les espèces concernées.**

## Bibliographie

- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. (2008). *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560pp.
- FREY C. (2013). Le Pic mar *Dendrocopos medius* nicheur dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°35, LPO Rhône, Lyon.
- LPO Rhône (2013). Base de données visionature - sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO Rhône, Lyon.
- RIVOIRE V. (2013). Un Rollier d'Europe à Yzeron. *L'Effraie* n°35, LPO Rhône, Lyon.
- RIVOIRE V. (2013). Première preuve de reproduction du Grand Corbeau dans le Rhône. *L'Effraie* n°35, LPO Rhône, Lyon.
- VERICEL J. & E. (2013). Un Cassenoix moucheté à Aveize. *L'Effraie* n°35, LPO Rhône, Lyon.



Martin-pêcheur, Miribel-Jonage, 23/09/2013, J.M. NICOLAS

## Des nouvelles des nicheurs rares

Deux couples de Harles bièvres *Mergus merganser* se sont reproduits cette année, comme en 2012. L'un a été vu avec 3 poussins près des Iles de Crépieux-Charmy (*fide* C. JACQUIER). L'espèce continue donc d'être nicheuse en petit nombre dans ce secteur, et ce depuis 2010 (BELIARD 2011).



Harles bièvres, Crépieux-Charmy, juin 2013, C. JACQUIER

Les **Sternes pierregarins** *Sterna hirundo* sont restées fidèles au Parc de Miribel-Jonage où elles se reproduisent depuis 2008. L'effectif nicheur (13 à 16 couples, avec au moins 34 jeunes observés) a légèrement diminué par rapport à 2012, suite à des difficultés d'installation du radeau flottant du Drapeau. Rappelons qu'il y avait 20 couples en 2012 et 10 en 2011. Les oiseaux exploitent au mieux les îlots artificiels de gravier du Lac de la Droite avec quelques couples de Petits Gravelots *Charadrius dubius*.

A la gravière de Joux, 3 couples étaient présents avec au moins 8 jeunes à l'envol (*fide* G. CORSAND *et al.*). Ce site accueille des nicheurs depuis 2007.



Sternes pierregarins, Miribel-Jonage, mai-juin 2013, J.M. NICOLAS, P. FOSSARD.

Les **Echasses blanches** *Himantopus himantopus*, dont on espérait enfin une reproduction, ne sont plus revues après début août. Les oiseaux semblent avoir été gênés par le trop haut niveau des eaux et n'ont pas tenté de construire de nid cet été, ni à Miribel-Jonage, ni à la gravière de Joux.



Le **Héron pourpré** *Ardea purpurea* ne niche toujours qu'à Miribel-Jonage, avec trois couples comme en 2012 et au moins 6 jeunes à l'envol (*fide* J.M. BELIARD). L'espèce exploite au mieux les minuscules roselières du Grand Parc, mais on ne peut guère y espérer une augmentation sensible du nombre de couples compte-tenu des activités de loisirs qui y sont pratiquées. Rappelons que le Grand Parc n'est pas une réserve naturelle, mais un parc de loisirs en banlieue lyonnaise ! Un ou deux oiseaux juvéniles ont été notés jusqu'à fin octobre (J.M. NICOLAS, G. MOISSONNIER *et al.*).

Le **Blongios nain\*** *Ixobrychus minutus* se maintient bien également à Miribel-Jonage avec 7 couples en 2013 et 15 jeunes observés (J.M. BELIARD *et al.*). Ces chiffres sont remarquables, compte-tenu, là aussi, des activités de loisirs des pêcheurs, pique-niqueurs, etc. qui s'installent souvent en bordure de roselières quand ils n'y pénètrent pas (il est vrai presque uniquement le dimanche).

Au Parc Technologique de Saint-Priest, l'espèce a du mal à résister aux dérangements des pêcheurs (malgré l'interdiction affichée de cette activité) et autres personnes qui n'hésitent pas à écraser les phragmites. Un seul couple formé d'une femelle adulte et d'un mâle de deuxième année a tenté de se reproduire en 2013 (*fide* O. ROLLET), comme en 2012, mais cette fois sans succès. Un troisième oiseau, mâle adulte, a peut-être aussi perturbé ce couple qui s'était installé avant lui.

Le **Bihoreau gris** *Nycticorax nycticorax* est également un nicheur très discret de Miribel-Jonage, avec 2 couples certains (et un total de 5 jeunes observés tout juste volants) et au moins un troisième couple quasi certain (*fide* J.M. BELIARD). De même pour l'**Aigrette garzette** *Egretta garzetta* avec au moins 3 couples à Miribel-Jonage. On a donc 5 espèces d'ardéidés reproductrices sur ce site du Grand Parc avec le Héron cendré *Ardea cinerea*.

Ailleurs, il est tout de même fort probable que la reproduction de plusieurs couples de Bihoreaux passe inaperçue, en particulier en val de Saône où des oiseaux en plumage juvénile sont notés en juillet et août (G. CORSAND *et al.*). Le Bihoreau et l'Aigrette garzette nichent aussi à la lône des Arboras et à la lône des Pêcheurs, voire ailleurs sur le Rhône aval (TISSIER 2013), mais ces sites sont évidemment bien moins fréquentés par les ornithologues que Miribel-Jonage !

Peu de nouvelles des colonies de Miribel-Jonage d'**Hirondelles de rivage** *Riparia riparia* et de **Guêpiers d'Europe** *Merops apiaster*, mais elles semblent rester bien implantées dans des sites discrets ! A noter que 2 ou 3 couples de Guêpiers ont recolonisé l'ancienne colonie de la Droite dans une falaise artificielle.

La **Rousserolle turdoïde** *Acrocephalus arundinaceus* voit ses effectifs légèrement augmenter avec 10 couples suivis à Miribel-Jonage (J.M. BELIARD *et al.*). Il faut dire que les chanteurs sont particulièrement démonstratifs en mai et juin comme on le voit sur la photo de Sorlin CHANEL ci-contre. Quelques chanteurs sont entendus aussi au Parc Technologique de Saint-Priest (O. ROLLET, S. CHANEL, C. D'ADAMO, N. CARRET), mais sans certitude sur la reproduction.



Remarquable reproduction d'un couple de **Fauvettes babillardes** *Sylvia curruca* à Miribel-Jonage, avec un chanteur entendu dès le 21 avril et tout mai (J.M. BELIARD, O. WAILLE, S. CHANEL, V. DOURLENS) et un nourrissage de jeunes observés le 15 juin (J.M. BELIARD). Un mâle a chanté du 2 au 20 mai à Lissieu (R. FERLAT), sans plus d'indices sur une reproduction possible. Pas d'information en revanche sur la nidification de la **Fauvette mélanocéphale** *Sylvia melanocephala* sur le plateau mornantais qui abrite cependant quelques couples.

Il semble qu'il y ait eu peu de reproductions réussies à Miribel-Jonage chez les anatidés comme la **Nette rousse** *Netta rufina*. Peu de poussins ont été observés. Là aussi, les niveaux d'eau particulièrement élevés en mai ou juin sont peut-être à incriminer !

Toujours à Miribel-Jonage, 3 couples de **Grèbes castagneux** *Tachybaptus ruficollis* ont élevé un total de 7 jeunes (*vide* J.M. BELIARD).

Pas de nouvelle récente du **Faucon pèlerin** *Falco peregrinus*, toujours nicheur dans le *Grand Lyon*, mais où la discrétion reste de mise ! Bien qu'un couple ait attiré les regards d'une équipe de France 3 qui a diffusé un excellent reportage, avec notre ami Jean-Pascal FAVERJON, le 8 octobre, à l'occasion du passage d'une femelle et d'un mâle dans le nichoir de la tour EDF, présage peut-être d'une nidification au printemps prochain !



Enfin, le couple de **Goélands leucophées** *Larus michahellis* qui se reproduit depuis probablement 2005 au moins sur la tour carrée de l'entreprise NEXANS dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon (TISSIER 2007) a échoué cette année dans sa reproduction ; aucun jeune n'a été observé pour la première fois depuis que ce couple est suivi. La météo maussade de mai est peut-être la cause de cet échec. La tour semble encore échapper aux grands travaux qui ont été entrepris dans le secteur.

## Bibliographie

- **ADLAM P. & TISSIER D. (2011)**. Première reproduction du Pic mar dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°31. LPO Rhône, Lyon.
- **BELIARD J.M. (2011)**. Première reproduction du Harle bièvre *Mergus merganser* dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°30. LPO Rhône, Lyon.
- **LPO Rhône (2012)**. Données de la base - sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO Rhône, Lyon.
- **RIVOIRE V. (2013)**. Première preuve de reproduction du Grand Corbeau dans le Rhône. *L'Effraie* n°35, LPO Rhône, Lyon.
- **ROLLET O. (2011)**. Note sur la reproduction du Blongios nain à Saint-Priest (69) en 2011. *L'Effraie* n°31. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2007)**. Reproduction du Goéland leucophée à Lyon en 2007. *L'Effraie* n°21. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2013)**. Les nicheurs rares du département du Rhône. *L'Effraie* n°34. LPO Rhône, Lyon.

***Vous pouvez télécharger les précédents numéros de L'EFFRAIE***

- L'EFFRAIE n°14**                    **janvier 2005**  
(L'Oedicnème criard - Le Milan royal - Chronique 2002-03 - etc.)
- L'EFFRAIE n°15**                    **avril 2005**  
(La Chevêche - Le Milan noir - Bourdelan - Le Jaseur boréal - etc.)
- L'EFFRAIE n°16**                    **octobre 2005**  
(L'Elanion blanc - Les fouines - Le Circaète - Le Pic noir- etc.)
- L'EFFRAIE n°17**                    **février 2006**  
(Le Balbuzard - La Buse variable - L'hermine - Faucon pèlerin - etc.)
- L'EFFRAIE n°18**                    **mai 2006**  
(La Cigogne blanche - Le Der - Le Cameroun - L'Aigle botté - Le Vautour fauve)
- L'EFFRAIE n°19**                    **octobre 2006**  
(Tout sur l'Oedicnème criard - L'Epervier - Le Hibou moyen-duc - Le Triton crêté)
- L'EFFRAIE n°20**                    **mars 2007**  
(Le Faucon pèlerin - Les héronnières - Les rassemblements d'Oedicnèmes - etc.)
- L'EFFRAIE n°21**                    **juin 2007**  
(Le Busard St-Martin, Hong-Kong, le Goéland leucophée, la Sterne pierregarin, le Putois, etc.)
- L'EFFRAIE n°22**                    **décembre 2007**  
(La liste des Oiseaux du Rhône, le Busard cendré, le Petit-duc scops, etc.)
- L'EFFRAIE n°23**                    **avril 2008**  
(La liste des Mammifères du Rhône, le Busard des roseaux, Glay, les Grandes Terres, etc.)
- L'EFFRAIE n°24**                    **septembre 2008**  
(Grand Cormoran, le Faucon hobereau, une Fauvette passerinette, chronique 2007, etc.)
- L'EFFRAIE n°25**                    **décembre 2008**  
(Traquet motteux, la Bondrée apivore, la Cressonnière de Vaise, Islande, les Grandes Terres, etc.)
- L'EFFRAIE n°26**                    **mai 2009**  
(Le Pouillot fitis, l'Autour, les Oies rieuses, la tempête de décembre 2008, chronique 2008, etc.)
- L'EFFRAIE n°27**                    **décembre 2009**  
(Pigeon colombin, Vautour moine, possible Gobemouche nain, B. proyer « isabelle », Saint-Apollinaire, etc.)
- L'EFFRAIE n°28**                    **avril 2010**  
(Grande Aigrette, le Pluvier argenté, Mont St-Michel et Ouessant, St-Priest, chronique 2009, etc.)
- L'EFFRAIE n°29**                    **octobre 2010**  
(Chevêche, le Faucon pèlerin, les Aigüamolls, l'Azuré des orpins, la Coronelle girondine, etc.)
- L'EFFRAIE n°30**                    **avril 2011**  
(Le freux, enquête rapaces 2009, Harle bièvre, Oedicnèmes, Moineau soulcie, Gobemouche nain, Grues cendrées, etc.)
- L'EFFRAIE n°31**                    **septembre 2011**  
(Blongios, Bécasseau tacheté, Echasse, Glaréole, Sterne voyageuse, Pic mar, gravière de Joux, etc.)
- L'EFFRAIE n°32**                    **avril 2012**  
(Bécassine sourde, hivernage d'Oedicnèmes, Enquête « rapaces » 2010, les Spatules, Saint-Exupéry, etc.)
- L'EFFRAIE n°33**                    **janvier 2013**  
(Chevalier guignette, Milan royal, Pie-grièche à tête rousse, Charly-Irigny, etc.)
- L'EFFRAIE n°34**                    **juillet 2013**  
(Nicheurs rares du Rhône, Bécassine sourde, Enquête « rapaces » 2011, comptages *Wetlands*, Erismature, Ch. stagnatile)

